



2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Communauté de Communes
des **Lisières de l'Oise**

SOMMAIRE

1

Présentation
des Lisières de
l'Oise

2

Présentation
des Élu(e)s

3

Administration
générale

4

Services &
Ressources
Humaines

5

Finance &
Comptabilité

6

Gestion des
déchets

7

Eau &
Assainissement

8

Développement
économique

9

Urbanisme,
Habitat,
Transports

10

Environnement

11

Voirie

12

Services à la
population

13

Tourisme

14

Culture

15

Communication

16

APC



ÉDITO

L'année 2021 entrevoit la fin des périodes de confinement et de semi-confinement après une mobilisation générale de toutes et tous.

Les Lisières de l'Oise auront ainsi mis à contribution les 12 mois de cette année pour travailler tout particulièrement leurs organisations et leurs fonctionnements internes.

Un nouvel organigramme des services parachève ce travail, inclus au rapport. En effet, après la prise de nouvelles compétences à commencer par celle de l'eau et l'assainissement, il était nécessaire de pouvoir nous adapter au monde d'après-pandémie. Il est vrai que les défis ne manquent pas. Les évolutions et changements sont perpétuels.

C'est pourquoi, ce rapport d'activité « nouvelle formule » se veut un condensé de nos actions et compétences.

Grâce à vous et à travers vous, nous pouvons être confiants en nos forces pour faire face aux années à venir et ainsi servir au mieux notre territoire et ses habitants.

Sylvie VALENTE LE HIR

Présidente et Maire de Tracy-le-Mont

PRÉSENTATION DES LISIÈRES DE L'OISE

O1



LES LISIÈRES DE L'OISE

Le regroupement de communes est né le 13 octobre 1964 sous le nom de Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) regroupant les 20 communes du Canton d'Attichy, situé à l'Est du département de l'Oise (Picardie).

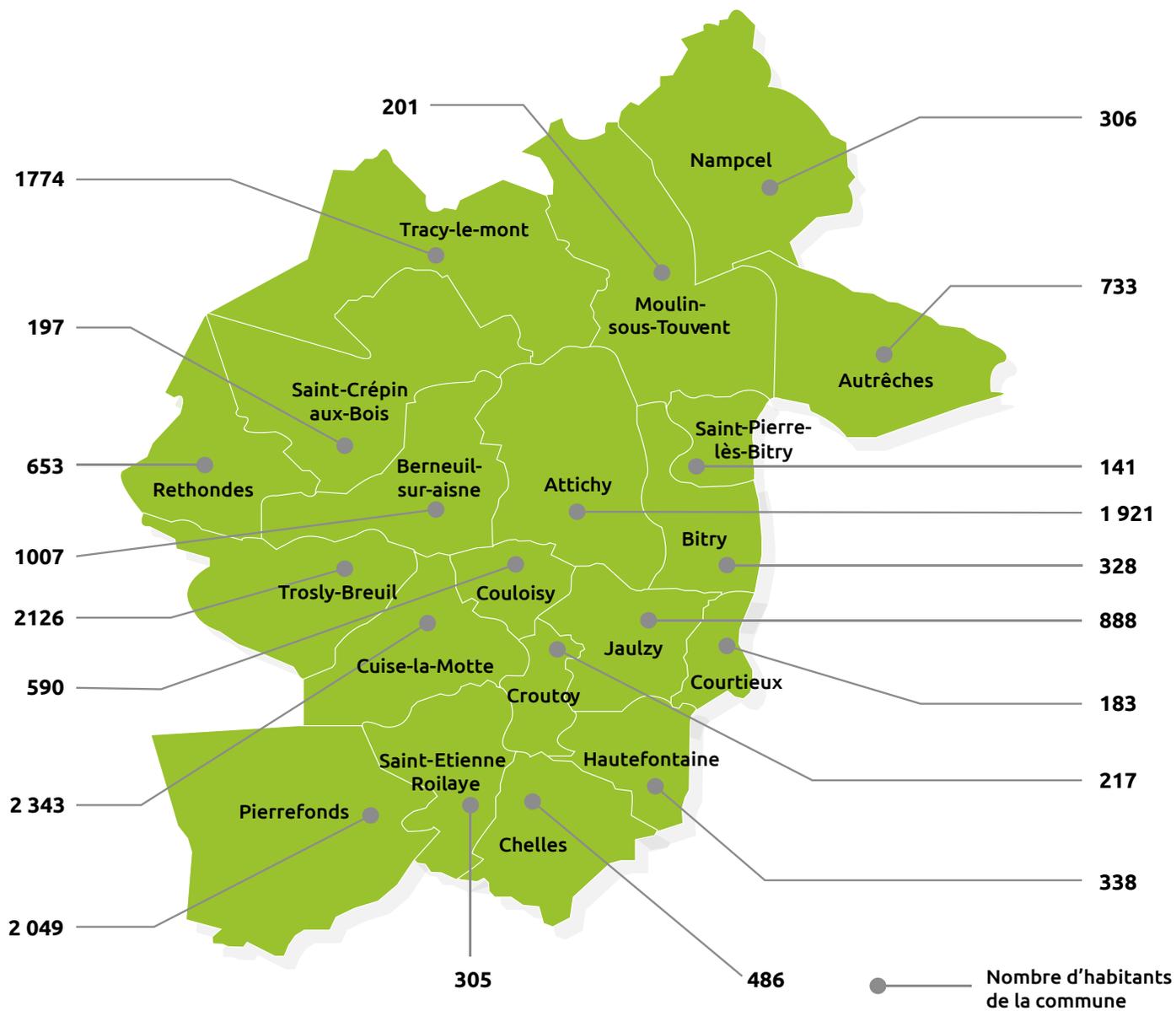
Il a été transformé en District du Canton d'Attichy le 1er septembre 1994 pour devenir la Communauté de Communes du Canton d'Attichy (CCCA) le 1er janvier 2000. Par arrêté préfectoral en date du 8 octobre 2015, la Communauté de Communes du Canton d'Attichy a changé de nom et s'appelle désormais : Communauté de Communes des Lisières de l'Oise (CCLO).

La CCLO est située à l'épicentre de 4 pôles urbains (Compiègne, Soissons, Noyon, Crépy-en-Valois) avec un axe Est-Ouest très fréquenté (RN31 : environ 17 000 véhicules par jour) et vecteur d'emplois. Les 20 communes de la CCLO se déploient le long de cet axe et au bord de la rivière de l'Aisne, qui rejoint l'Oise en aval du territoire (futur Canal Seine-Nord).

La CCLO est membre de l'Association du Pays Compiégnois depuis décembre 2005.

UN TERRITOIRE RURAL

Près de 17 000 habitants vivent sur ce territoire rural de 210 km² traversé par la rivière Aisne et bordé par les massifs forestiers de Compiègne et de Laigue.



16 786
Habitants en 2021



PRÉSENTATION DES ÉLU(E)S

02

LA PRÉSIDENTE ET LES VICE-PRÉSIDENT(E)S



Sylvie VALENTE LE HIR

Présidente

Maire de Tracy-le-Mont



Franck SUPERBI

1^{er} VICE-PRÉSIDENT

ENVIRONNEMENT, TRANSPORTS
Maire de Bitry



Jean-Claude CORMONT

2^e VICE-PRÉSIDENT

VOIRIE, SPORTS, VIE ASSOCIATIVE
Maire de Couloisy



Christian DEBLOIS

3^e VICE-PRÉSIDENT

URBANISME, AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
Maire de Chelles



Anne-Marie DEFRANCE

4^e VICE-PRÉSIDENTE

VIE LOCALE, PETITE ENFANCE,
SERVICE À LA POPULATION
Maire de Nampcel



Bernard FAVROLE

5^e VICE-PRÉSIDENT

EAU ET ASSAINISSEMENT
Maire d'Attichy



Sylvain GOUPIL

6^e VICE-PRÉSIDENT

FINANCES
Maire de Trosly-Breuil



Éric BEGUIN

7^e VICE-PRÉSIDENT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Maire de Saint-Etienne-Roilaye



Florence DEMOUY

8^e VICE-PRÉSIDENTE

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE,
COMMUNICATION, CULTURE
Maire de Pierrefonds

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



ATTICHY
Bernard FAVROLE



AUTRÊCHES
Michel POTIER



CHELLES
Christian DEBLOIS



CUISE-LA-MOTTE
Renaud BOURGEOIS



CUISE-LA-MOTTE
Michel KMIÉC*



ATTICHY
Corinne BÉTRIX



BERNEUIL-SUR-AISNE
Étienne FRÈRE



COULOISY
Jean-Claude CORMONT



CUISE-LA-MOTTE
Michelle BEAUDEQUIN



HAUTEFONTAINE
Thierry SARKÖZY



ATTICHY
Stéphane DECULTOT



BERNEUIL-SUR-AISNE
Nicole TUAL



COURTIEUX
Lucien DEGAUCHY



CUISE-LA-MOTTE
Gérard FLEURY



JAULZY
Yves LOUBES



ATTICHY
Catherine RIGAULT



BITRY
Franck SUPERBI



CROUTOY
Guillaïn DE FRANCE



CUISE-LA-MOTTE
Maryse CHAMPEAU



JAULZY
Jean-Marie BOUCHEZ

* Photo non communiquée

LES ÉLU(E)S COMMUNAUTAIRES



MOULIN-SOUS-TOUVENT
Anne BROCVIELLE



PIERREFONDS
Delphine DECKER



SAINT-CRÉPIN-AUX-BOIS
Laurent BARGADA



TRACY-LE-MONT
Jocelyne BRASSEUR



TROSLY BREUIL
Agnès BACHELART



NAMPCEL
Anne-Marie DEFRANCE



PIERREFONDS
Stéphane DUTILLOY



SAINT-ÉTIENNE-ROILAYE
Éric BEGUIN



TRACY-LE-MONT
Alain MAILLET



TROSLY BREUIL
Yves DELCELIER



PIERREFONDS
Florence DEMOUY



PIERREFONDS
Michel LEBLANC



SAINT-PIERRE-LÈS-BITRY
Michaël LEMMENS



TRACY-LE-MONT
Jean-Louis GOURDON



TROSLY BREUIL
Virginie PARMENTIER



RETHONDES
Jean-Jacques LECAT



TRACY-LE-MONT
Sylvie VALENTE LE HIR



TROSLY-BREUIL
Sylvain GOUPIL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



ADMINISTRATION GÉNÉRALE LA GOUVERNANCE

Le fonctionnement de la CCLO est régi par deux organes délibérant : le Conseil Communautaire et le Bureau Communautaire. La bonne organisation de l'institution s'appuie sur ces 2 organes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé de **38 Élu(e)s**, le Conseil Communautaire se réunit obligatoirement **4 fois par an** et délibère sur les décisions liées aux grands enjeux de la politique communautaire.

En 2021, le Conseil Communautaire s'est réuni 6 fois. Madame VALENTE LE HIR préside le Conseil. Elle prépare et exécute les décisions du Conseil Communautaire, dirige les services et nomme le personnel par arrêté, le tout avec l'appui du DGS et des services.

La Présidente réunit le Conseil Communautaire chaque fois qu'elle le juge utile.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Tout comme le Conseil Communautaire, le Bureau Communautaire est un organe exécutif de la collectivité et assume 2 fonctions distinctes :

- **fonction délibérative** où le bureau agit par délégation du Conseil Communautaire et prend à ce titre des actes juridiques : les délibérations du bureau.
- **fonction d'impulsion de l'action communautaire** : instance de réflexion et d'arbitrage. Le bureau définit les orientations des politiques entrant dans le champ de compétences de la collectivité.

Le bureau se réunit au siège de la Communauté de Communes ou dans tout autre lieu décidé par la Présidente, sur convocation de cette dernière.

En 2021, le Bureau Communautaire s'est réuni 6 fois.

LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Elles sont au nombre de 8 :

- **Commission Environnement / Transports** :
> Franck SUPERBI, 1^e VICE-PRÉSIDENT
- **Commission Voirie / Sports / Vie associative** :
> Jean-Claude CORMONT, 2^e VICE-PRÉSIDENT
- **Commission Urbanisme** :
> Christian DEBLOIS, 3^e VICE-PRÉSIDENT
- **Commission Vie Locale / Petite Enfance / Service à la population** :
> Anne-Marie DEFRANCE, 4^e VICE-PRÉSIDENTE
- **Commission Eau et Assainissement** :
> Bernard FAVROLE, 5^e VICE-PRÉSIDENT
- **Commission Finances** :
> Sylvain GOUPIL, 6^e VICE-PRÉSIDENT
- **Commission Développement Economique** :
> Éric BEGUIN, 7^e VICE-PRÉSIDENT
- **Commission Développement Touristique / Communication / Culture** :
> Florence DEMOUY, 8^e VICE-PRÉSIDENTE

27 Commissions ont été organisées et 223 délibérations ont été votées en 2021. Ces commissions sont composées d'Élu(e)s Communautaires/Municipaux et sont présidées par les Vice-Président(e)s. Elles sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil, soit par les Vice-Président(e)s soit à l'initiative de ses membres. Chaque Vice-Président(e) est en charge d'une commission, durant laquelle aucune décision n'est prise, le but étant d'informer et d'émettre un avis.

LES AUTRES COMMISSIONS

- **2 Commissions d'Appels d'Offre (CAO)** :
 - Attribution des offres portant sur les marchés d'assurance de la CCLO
 - Attribution du marché de travaux de l'Office de Tourisme de Pierrefonds Lisières de l'Oise
- **3 Commissions Marché À Procédure Adaptée (MAPA)** :
 - Attribution du marché concernant la création de la Voie Verte Pierrefonds-Palesne
 - Attribution du marché portage de repas seniors
 - Délégation de Service Public (DSP) : 3 Eau et Assainissement + 1 Commission d'ouverture des Plis

DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE

Madame VALENTE LE HIR, rend compte au Conseil Communautaire des décisions prises sur le fondement de l'article L-2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le Conseil Communautaire.



LES SERVICES GÉNÉRAUX ET L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Arrivé d'un nouveau Directeur Général des Services (DGS) en juin 2021 : **Monsieur Hubert GAGE**.

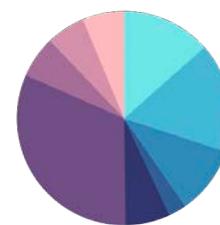
Le DGS est un membre de la direction générale, en lien étroit avec l'exécutif (Élu(e)s locaux : Maire, Président). Il assure la coordination générale des services pour la mise en œuvre des projets de la collectivité.

LES CHIFFRES CLÉS

223 délibérations ont été votées

14 décisions prises par la Présidente

LES DÉLIBÉRATIONS



30 : Environnement

37 : Finances

23 : Voirie

6 : Vie locale

15 : Urbanisme

71 : Eau & Assainissement

14 : Développement économique

13 : Développement touristique

14 : Personnel

SERVICES & RESSOURCES HUMAINES

04

LES RESSOURCES HUMAINES

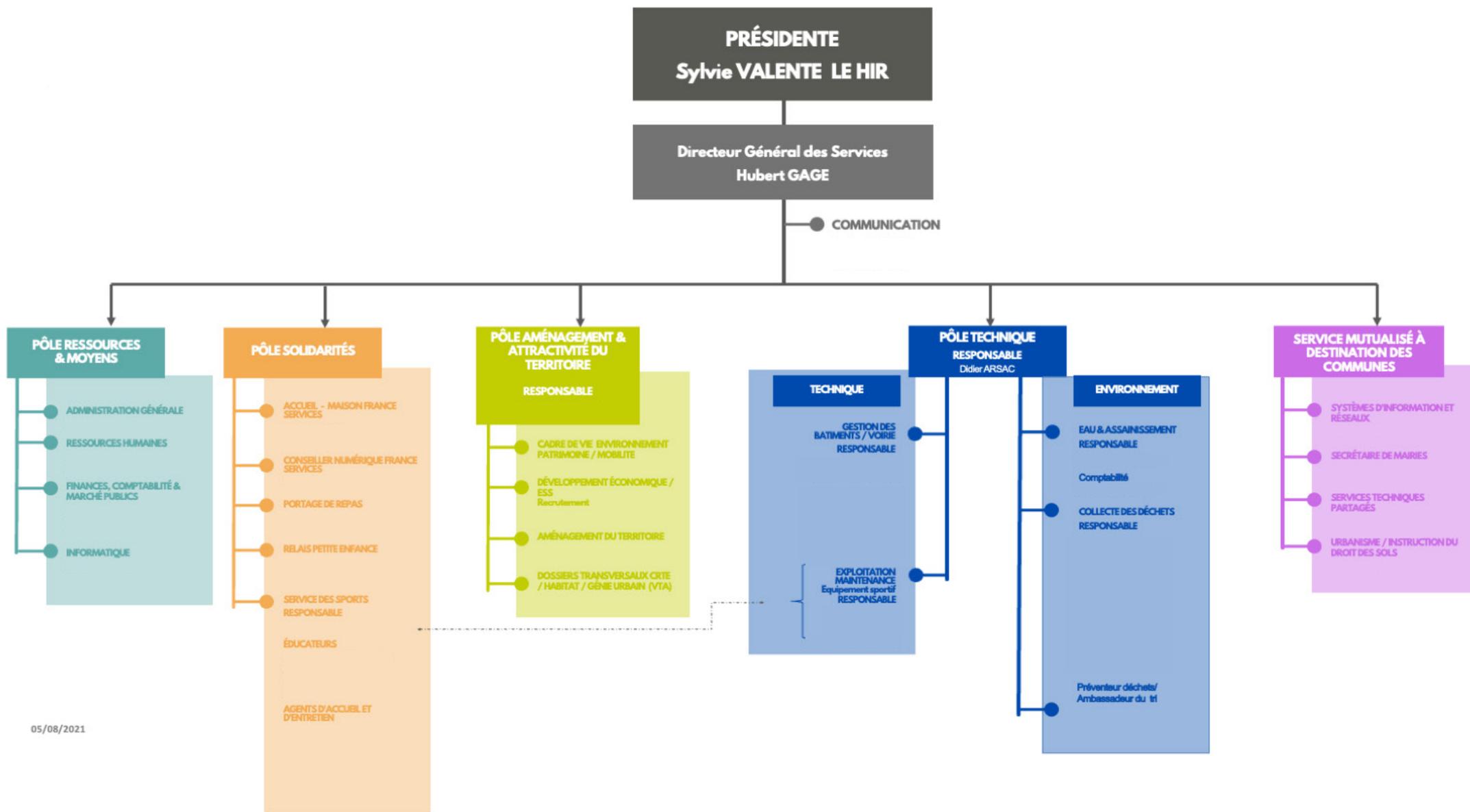
La Communauté de Communes a sollicité l'appui du **Centre de Gestion de l'Oise** afin de réaliser une mission de conseil en organisation des Ressources Humaines. Celle-ci était axée sur l'ensemble des services de la collectivité.

Une première réunion a été organisée le **21 juillet 2021** avec la Chargée de projets et d'études GPEEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences) en présence de nos **Élu(e)s** ainsi que des **agents de la collectivité en étroite collaboration avec le service des Ressources Humaines.**



L'ORGANIGRAMME

L'ensemble de ce travail a permis à la CCLO de se doter d'un nouvel organigramme.



LES CHIFFRES CLÉS DES RESSOURCES HUMAINES

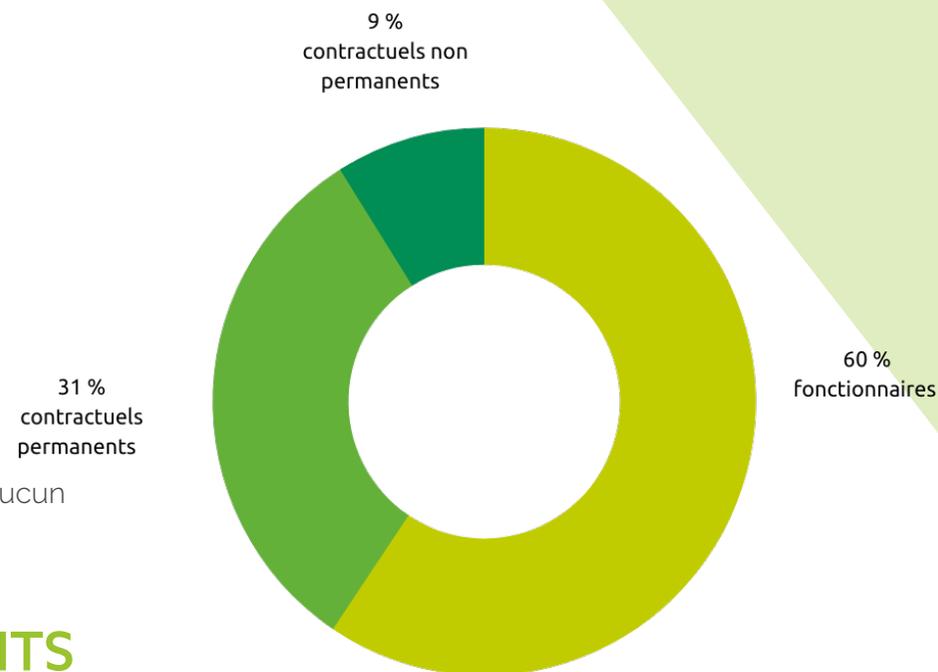
57 AGENTS EMPLOYÉS PAR LA COLLECTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

- 34 fonctionnaires
- 18 contractuels permanents
- 5 contractuels non-permanents

2 CONTRACTUELS PERMANENTS EN CDI

PRÉCISIONS EMPLOIS NON PERMANENTS

- 1 contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé
- 2 contractuels non permanents recrutés saisonniers ou occasionnels
- Personnel temporaire intervenu en 2021 : aucun agent du Centre de gestion et aucun intérimaire

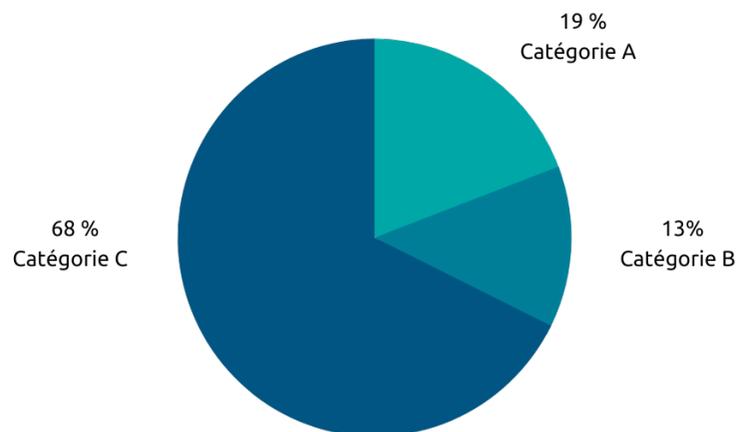


CARACTÉRISTIQUES DES AGENTS PERMANENTS

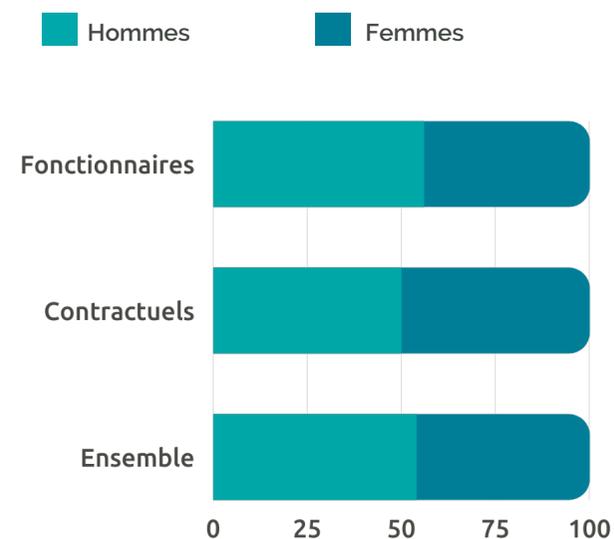
RÉPARTITION PAR FILIÈRE ET PAR STATUT

| FILIÈRE | TITULAIRE | CONTRACTUEL | TOUS |
|----------------|-----------|-------------|-------|
| Administrative | 26 % | 17 % | 23 % |
| Technique | 53 % | 72 % | 60 % |
| Culturelle | | 6 % | 2 % |
| Sportive | 15 % | | 10 % |
| Médico-sociale | 6 % | 6 % | 6 % |
| Police | | | |
| Incendie | | | |
| Animation | | | |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % |

RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIE



RÉPARTITION PAR GENRE ET PAR STATUT

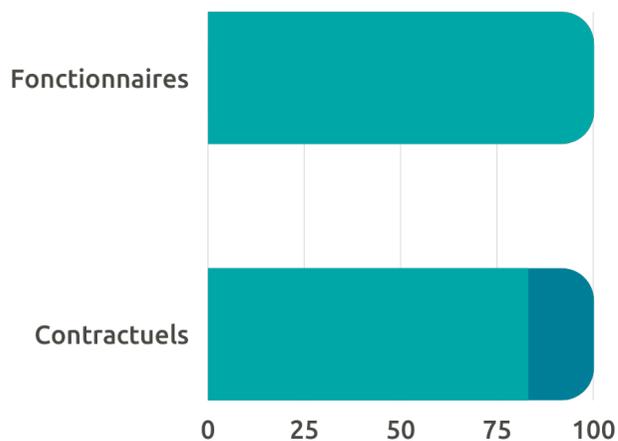


LES PRINCIPAUX CADRES D'EMPLOIS :

54 % Adjoint techniques, 12 % Adjoint administratifs,
 10 % Éducateurs des APS (Activité Physique et Sportive)
 8 % Attachés, 6 % Éducateurs de jeunes enfants

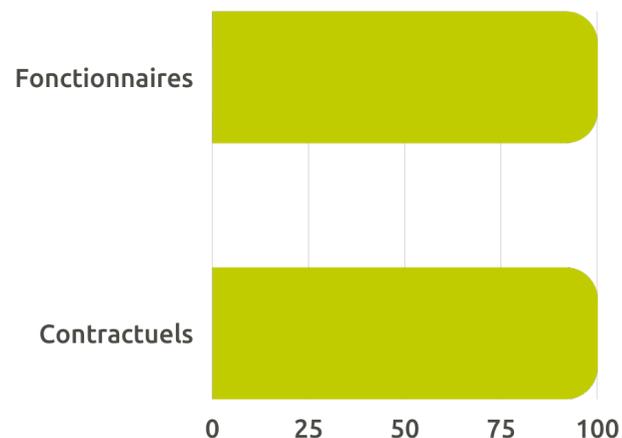
TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS PERMANENTS

RÉPARTITION DES AGENTS À TEMPS COMPLET OU NON COMPLET



■ Temps complet ■ Temps non complet

RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIE



■ Temps plein ■ Temps partiel

PYRAMIDE DES ÂGES

EN MOYENNE, LES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ ONT 45ANS

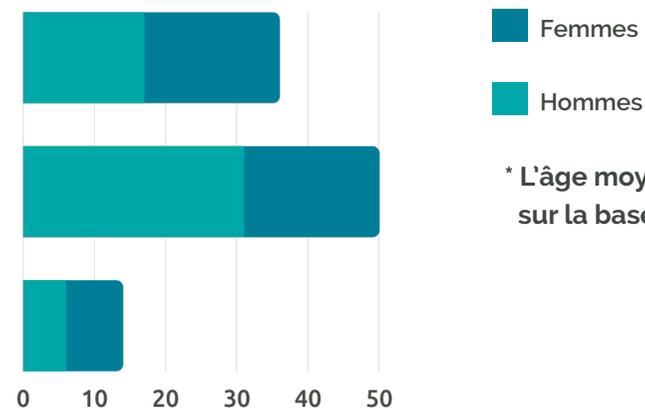
| ÂGE MOYEN* DES AGENTS PERMANENTS | |
|--------------------------------------|--------------|
| Fonctionnaires | 48,82 |
| Contractuels permanents | 37,22 |
| Ensemble des permanents | 44,81 |
| ÂGE MOYEN* DES AGENTS NON PERMANENTS | |
| Contractuels non permanents | 27,50 |

DE 50 ANS ET +

DE 30 À 49 ANS

DE - DE 30 ANS

PYRAMIDE DES ÂGES DES AGENTS SUR EMPLOI PERMANENTS



■ Femmes
■ Hommes

* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

ABSENCES

- EN MOYENNE, 35,4 JOURS D'ABSENCE POUR TOUT MOTIF MÉDICAL EN 2021 PAR FONCTIONNAIRE

| | Fonctionnaires | Contractuels permanents | Ensemble agents permanents | Contractuels non permanents |
|-----------------------------------|----------------|-------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Taux d'absentéisme "compressible" | 3,26% | 0,97% | 2,47% | 0,22% |
| Taux d'absentéisme médical | 9,70% | 0,97% | 6,68% | 0,22% |
| Taux d'absentéisme global | 9,70% | 0,97% | 6,68% | 0,22% |

Aucune journée de congés supplémentaires accordée au-delà des congés légaux (ex : journée du maire)

69,2 % des agents permanents ayant été absents ont eu au moins un jour de carence prélevé

La collectivité adhère à un contrat d'assurance groupe pour la gestion du risque maladie

ACCIDENT DU TRAVAIL

- **2 ACCIDENTS DU TRAVAIL DÉCLARÉS AU TOTAL EN 2021**

2 accidents du travail pour 57 agents en position d'activité au 31 décembre 2021

En moyenne, 7 jours d'absence consécutifs par accident du travail

HANDICAP

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

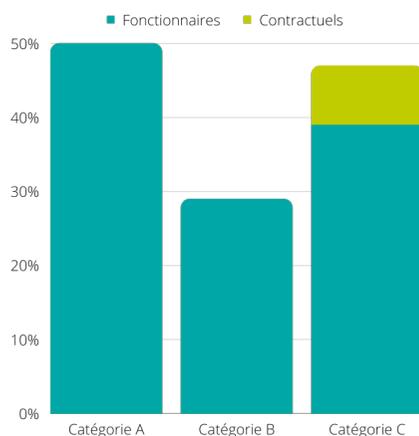
2 TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EMPLOYÉS SUR EMPLOI PERMANENT

- Aucun travailleur handicapé recruté sur l'emploi non permanent ;
- 1 travailleur handicapé fonctionnaire ;
- 0 travailleur handicapé en catégorie A, 0 en catégorie B, 2 en catégorie C.

FORMATION

26,9% DES AGENTS PERMANENTS ONT SUIVI UNE FORMATION D'AU MOINS 1 JOURS

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2021



20 654 € ont été consacrés à la formation en 2021

ACTION SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

LA COLLECTIVITÉ PARTICIPE À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ET AUX CONTRATS DE PRÉVOYANCE

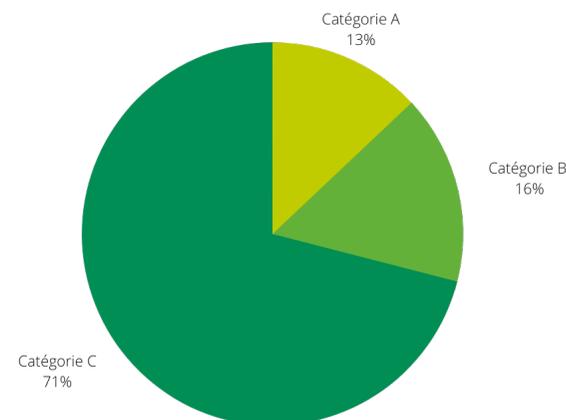
| Montants annuels | Santé | Prévoyance |
|-----------------------------------|--------|------------|
| Montant global des participations | 6 319€ | 2 704€ |
| Montant moyen par bénéficiaire | 301€ | 2 704€ |

L'ACTION SOCIALE DE LA COLLECTIVITÉ

Prestations servies intermédiaire d'une association nationale

102 JOURS DE FORMATION SUIVIS PAR LES AGENTS EN EMPLOI PERMANENT EN 2021

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FORMATION



RÉPARTITION DES JOURS DE FORMATION PAR ORGANISME



FINANCES & COMPTABILITÉ



BUDGET GÉNÉRAL

DONNÉES CHIFFRÉES

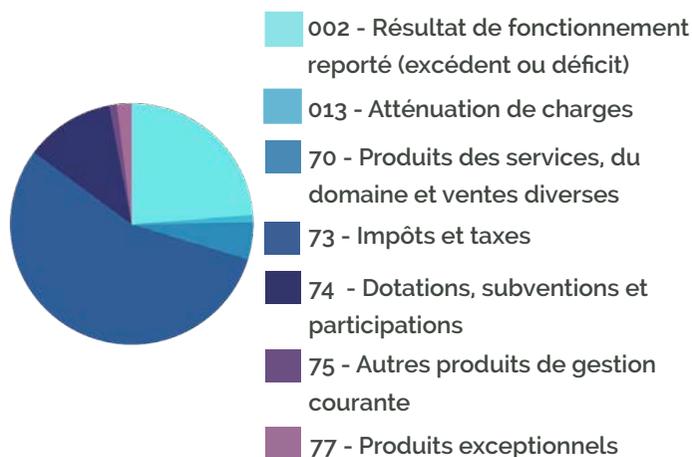
Afin d'assurer une meilleure gestion et un contrôle des opérations financières, les Lisières de l'Oise dispose de 16 budgets :

- **1** général
- **4** annexes : tourisme, transport, ZA (Zone d'activité), et SPANC (Service Public d'Assainissement Collectif)
- **11** Eau et Assainissement dont 6 Eau et 5 Assainissement

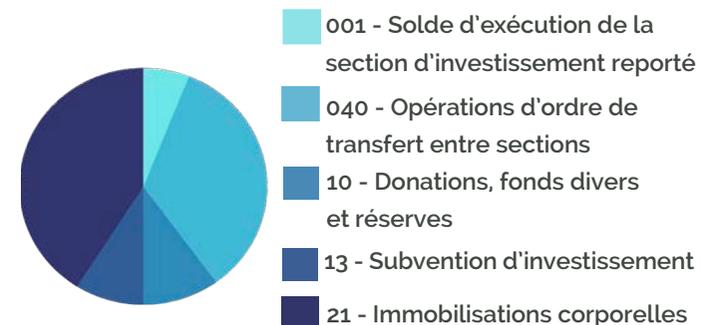
382 000€

De subventions perçues en 2021.

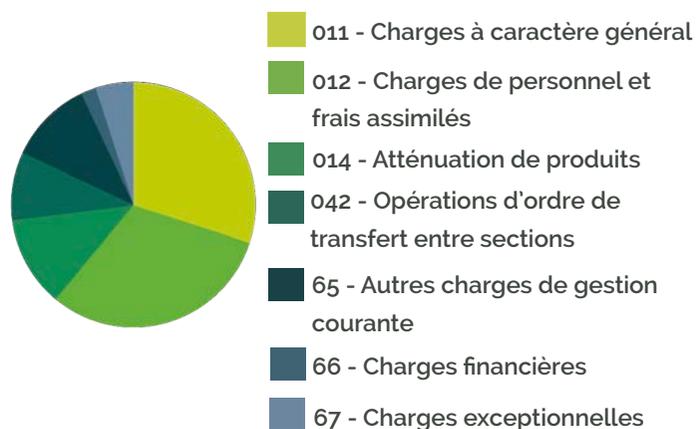
Recettes de fonctionnement : 10 984 732€



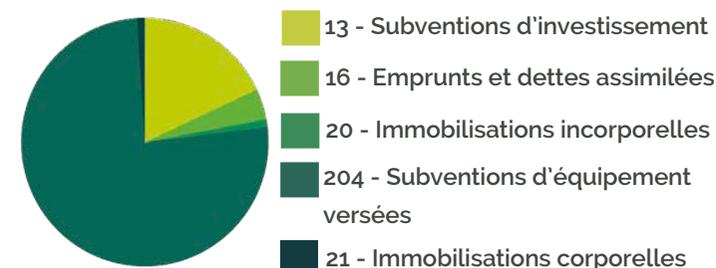
Recettes d'investissement : 1 376 304€



Dépenses de fonctionnement : 7 694 720€



Dépenses d'investissement : 1 201 653€



ANALYSE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Consolidation avec 13 Budgets Annexes (BA) dont 12 budgets annexes industriels et commerciaux (SPIC).

Source DGFIP

| ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX | | | |
|--|-----------------------|--|---|
| En milliers d'Euros | En euros par habitant | | Ratios de structure : % des budgets annexes dans le total |
| OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT | | | |
| 9 576 | 568 | TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A | 24,74 |
| 9 208 | 546 | Produits de fonctionnement CAF | 23,92 |
| 1 994 | 118 | dont : Impôts Locaux | - |
| -604 | -36 | Reversement de fiscalité | - |
| 3 820 | 227 | Autres impôts et taxes | - |
| 480 | 28 | Dotation globale de fonctionnement | - |
| 68 | 4 | FCTVA | 0,00 |
| 2 398 | 142 | Produits des services et du domaine | 76,92 |
| 7 854 | 466 | TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B | 16,78 |
| 6 380 | 378 | Charges de fonctionnement CAF | 8,95 |
| 2 430 | 144 | dont : Charges de personnel | 4,74 |
| 2 609 | 155 | Achats et charges externes | 11,22 |
| 167 | 10 | Charges financières | 25,46 |
| 239 | 14 | Subventions versées | 0,00 |
| 1 722 | 102 | RESULTAT COMPTABLE = A - B = R | 61,06 |
| OPERATIONS D'INVESTISSEMENT | | | |
| 6 699 | 397 | TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C | 81,45 |
| 1 800 | 107 | dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées | 100,00 |
| 1 047 | 62 | Subventions reçues | 80,51 |
| 333 | 20 | FCTVA | 32,72 |
| 5 097 | 302 | TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D | 76,42 |
| 2 860 | 170 | dont : Dépenses d'équipement | 66,14 |
| 500 | 30 | Remboursement d'emprunts et dettes assimilées | 55,76 |

| | | AUTOFINANCEMENT | en % des BA SPIC par rapport au total |
|-------|-----|---|---------------------------------------|
| 2 828 | 168 | Capacité d'autofinancement = CAF | 50,69 |
| 2 328 | 138 | CAF nette du remboursement en capital des emprunts | 51,51 |
| | | ENDETTEMENT | en % des BA SPIC par rapport au total |
| 9 857 | 584 | Encours total de la dette au 31/12/N | 37,73 |
| 9 823 | 582 | Encours des dettes bancaires et assimilées | 37,87 |
| 9 823 | 582 | Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques | 37,87 |
| 668 | 40 | Annuité de la dette | 41,20 |

DES IMPÔTS STABLES

| | Taux 2019 | Taux 2020 | Taux 2021 |
|-------------------------------|-----------|---------------|----------------|
| Taxe d'habitation | 8.92 % | Taux non voté | Disparition TH |
| Taux foncière | 1.50 % | 1.50 % | 1.50 % |
| Taxe foncière non bâti | 2.20 % | 2.20 % | 2.20 % |
| CFE | 20.40 % | 20.40 % | 20.40 % |
| TEOM | 9.50 % | 9.50 % | 9.50 % |

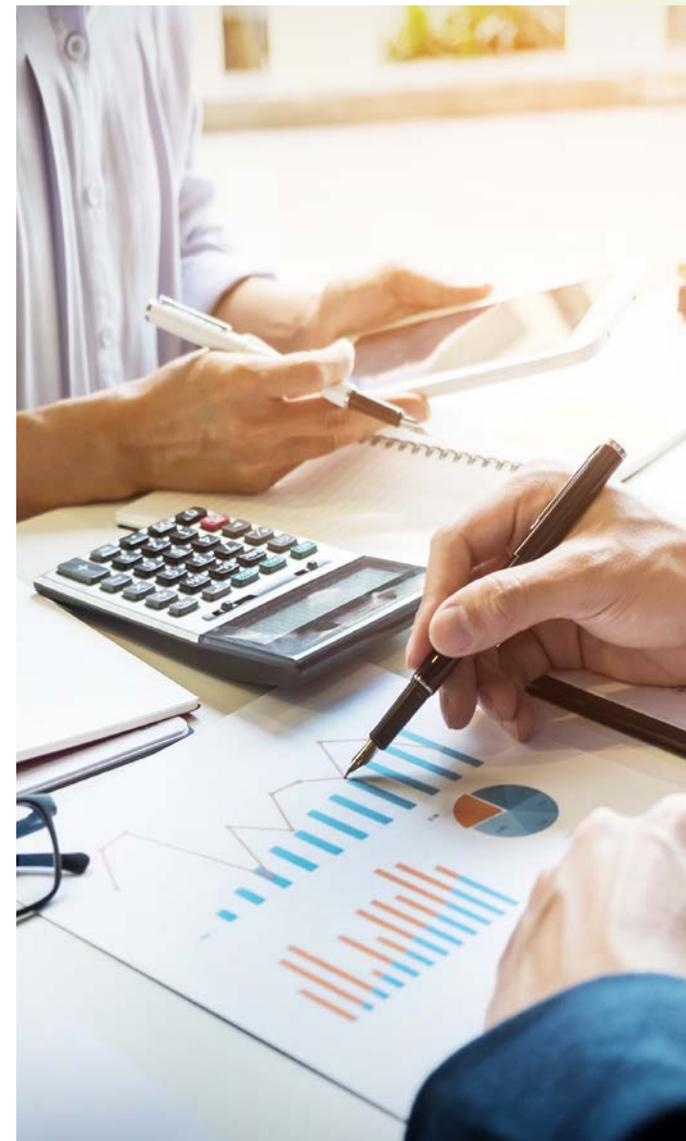
Le **Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC)** vise à réduire les écarts entre les collectivités les plus aisées et celles moins favorisées. Les Lisières de l'Oise sont donc **contributrices** de ce fonds.

Le prélèvement sur les recettes de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise a évolué comme suit :

2019 : **113 120€**

2020 : **118 836€**

2021 : **126 621€**



GESTION DES DÉCHETS



GESTION DES DÉCHETS

Les déchets sont repartis à la hausse au sein de la collectivité, au cours de l'année 2021. Les agents de la CCLO ainsi que ceux du SMDO ont collecté et assimilé 11 455 tonnes de déchets ménagers sur le territoire, contre 9 537 tonnes en 2020. Suite à cette année marquée par la crise sanitaire, l'activité de la déchetterie a repris son rythme habituel.

COLLECTE ET TRAITEMENT

La CCLO gère la collecte ainsi que la prévention des déchets ménagers. Le traitement de ces déchets ainsi que la gestion des déchetteries ont été transférés au SMDO. Le budget consacré au service d'élimination des déchets s'élevait en 2021 à la somme de 1,866 million d'euros en fonctionnement.

HAUSSE DES DÉCHETS VERTS, EMBALLAGES ET PAPIERS

Parmi les déchets en augmentation, il faut noter la forte hausse de 30 % des déchets verts (de 1 740 T en 2020 à 2 270 T en 2021).

« Cela s'explique par le nouvel attrait des gens au jardinage et des conditions climatiques favorables ». Jean-Claude CORMONT, 2ème Vice-Président de la CCLO

Les déchets triés à la maison augmente de 3,2 % au point de passer la barre des 77 Kg par habitants, contre 75,8 en 2020

« Le geste de tri est de plus en plus appliqué par nos administrés et nous pouvons nous féliciter d'être sur le podium des collectivités de l'Oise les plus efficaces dans ce domaine ».

Sylvie VALENTE - LE HIR, Présidente de la CCLO.

UN PLAN D'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour rappel, en 2019 suite à la réorganisation des tournées, une économie de plus de 2 100 km/an a pu être réalisée. Cela représente 1 537 litres de gasoil en moins. Soit plus de 24 Kg de CO₂ en moins dans l'atmosphère.

Pour poursuivre sa politique de réduction des déchets, la CCLO va mettre en place un programme d'action par le biais d'un préventeur déchets afin de rappeler les bons gestes et de promouvoir le compostage. Le développement de la recyclerie avec l'ANTHURIUM sera également un outil de réduction des déchets apportés en déchetterie.



LES CHIFFRES CLÉS

11 374,73 T

de déchets ménagers en porte à porte

70 375 km

parcourus pour la collecte en porte à porte

11 ETP

affectés directement à la régie de collecte de la CCLO

30 515 visites

à la déchetterie d'Attichy

92,71 %

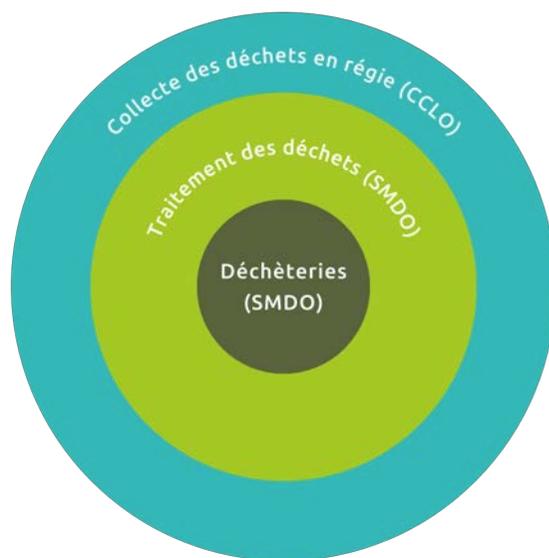
des déchets valorisés

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

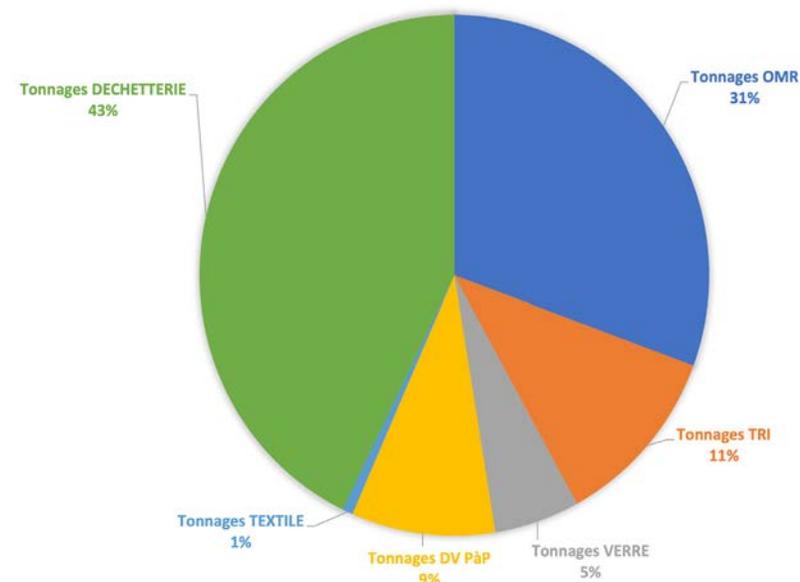
ETP : Équivalent Temps Plein

DV PàP : Déchets Verts Porte à Porte

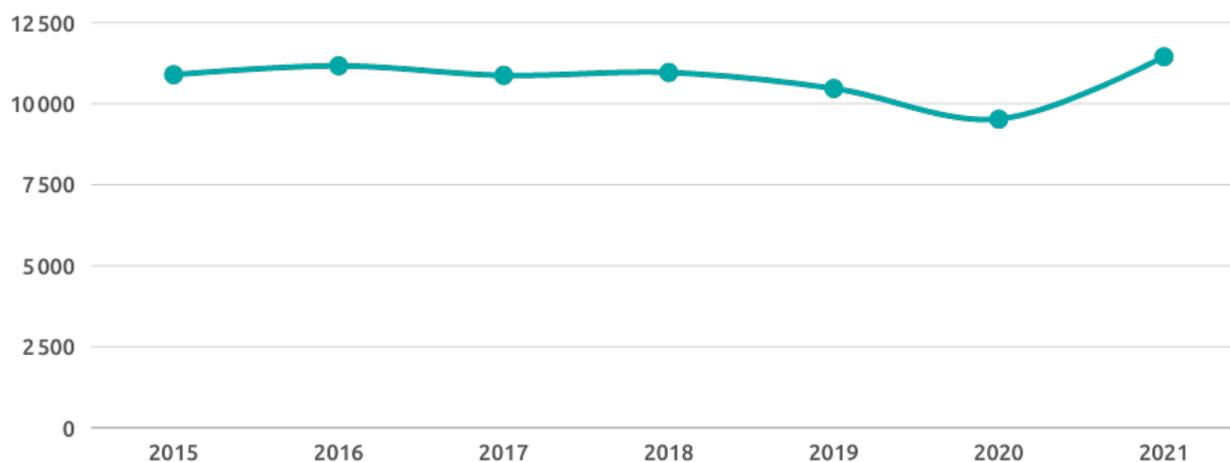
FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION DES DÉCHETS



ÉVOLUTION DU TONNAGE TOTAL DES DÉCHETS



LES CHIFFRES CLÉS

9,5 %

Taux TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

1 395 264 €

Recette TEOM

83,43 %

de couverture des dépenses

98 073 €

de recette redevance spéciale

30 515 visites

à la déchetterie d'Attichy

894 309 €

de cotisation SMDO

*Données 2014

TAUX DE RECOUVREMENT DES DÉPENSES DU SERVICE PAR LES CONTRIBUTIONS

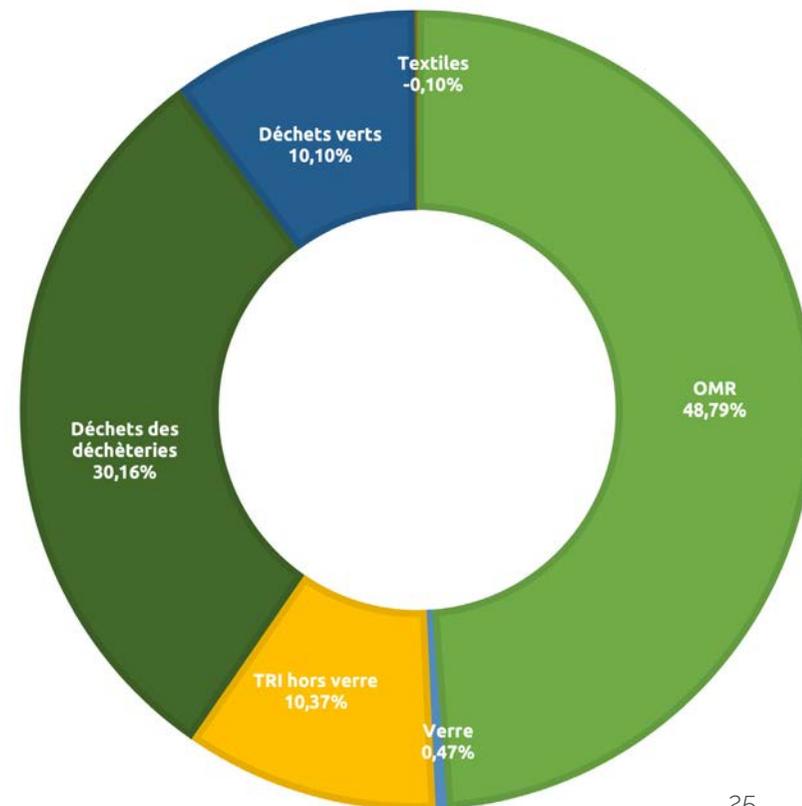
Coût du service des dépenses déchets ménagers par ses recettes propres

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Dépenses de fonctionnement | 1 593 671 € | 1 625 457 € | 1 696 321 € | 1 842 071 € | 1 790 491 € | 1 866 058 € |
| Recettes de fonctionnement | 1 186 124 € | 1 337 197 € | 1 271 388 € | 1 614 315 € | 1 561 886 € | 1 556 918 € |

COÛT AIDÉ HORS TAXE PAR HABITANT

MOYENNE NATIONALE

93 € HORS TAXE/HABITANT*



LE SMDO QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Syndicat Mixte du Département de l'Oise composé de **19 intercommunalités** dont **3 agglomérations**, gère le traitement des déchets d'une population de plus de **790 000 habitants**.

Le SMDO mène une politique d'optimisation tant en matière de valorisation des déchets que de maîtrise des coûts. La construction d'un nouveau grand centre de tri ultra performant a permis la mise en place de l'extension de consignes de tri à tous les emballages et papiers sur la partie ouest de l'Oise.

La valorisation énergétique a été étendue à l'ensemble des ordures ménagères des habitants de notre territoire. Cela marque, depuis 2018, la fin de l'enfouissement de toutes les ordures ménagères de notre territoire.

C'est un tournant historique puisque l'un des fondements de la création de notre syndicat était de ne plus enfouir les ordures ménagères. Aujourd'hui, dans l'Oise les ordures ménagères et assimilées ne sont plus enfouies, mais sont valorisées sous forme d'énergie.

L'Oise est l'un des premiers départements en France à bénéficier à la fois de l'extension des consignes de tri et d'un process de tri ultra performant permettant de trier tous les emballages et tous les papiers. Ces installations sont connectées à un important réseau de **49 déchetteries** dont l'accès se fait gratuitement. Grâce à un maillage territorial dense, chaque habitant se trouve à 10 minutes de l'une d'entre elles.

Ces choix innovants en matière d'installations et de traitement, et les résultats obtenus sont aussi le fruit d'un excellent travail de coopération et de synergie entre les élus locaux, les techniciens et les organismes qui accompagnent notre syndicat depuis sa création.



- ## 19 INTERCOMMUNALITÉS
- ARC : Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne
 - CAB : Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
 - ACSO : Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
 - CCAC : Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne
 - CCO : Communauté de Communes du Clermontois
 - CCLO : Communauté de Communes des Lisières de l'Oise
 - CCLVD : Communauté de Communes du Liencourtois, La Vallée Dorée
 - CCOP : Communauté de Communes de l'Oise Picarde
 - CCPB : Communauté de Communes du Pays de Bray
 - CCPE : Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées
 - CCPN : Communauté de Communes du Pays Noyonnais
 - CCPOH : Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Hallatte
 - CCPP : Communauté de Communes du Plateau Picard
 - CCPS : Communauté de Communes du Pays des Sources
 - CCPV : Communauté de Communes du Pays du Valois
 - CCS : Communauté de Communes Sablons
 - CCSSO : Communauté de Communes de Senlis Sud Oise
 - CCT : Communauté de Communes Thelloise
 - CCVT : Communauté de Communes du Vexin-Thelle

En 2022
790 638
habitants

QUELQUES DONNÉES SUR LE SMDO



458 319 t
- 991 t en 2019
Soit 599 kg/hab/an



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
173 942 t
- 820 t • Soit 227,40 kg/hab/an



COLLECTE EN DÉCHETTERIE
170 375 t
+ 3 445 t • Soit 222,74 kg/hab/an



AUTRES COLLECTES
(encombrants, textiles, déchets verts)
46 911 t
+ 302 t • Soit 61,33 kg/hab/an



COLLECTE SÉLECTIVE (hors verre)
46 833 t
+ 3 622 t • Soit 61,23 kg/hab/an



VERRE
20 258 t
- 90 t • Soit 26,48 kg/hab/an

ENFOUISSEMENT

L'enfouissement des déchets continue de décroître, avec une baisse significative en 2019, conformément aux objectifs poursuivis par le SMDO.

67 123 t

-12 377 t
en 2019

EAU & ASSAINISSEMENT

07

EAU

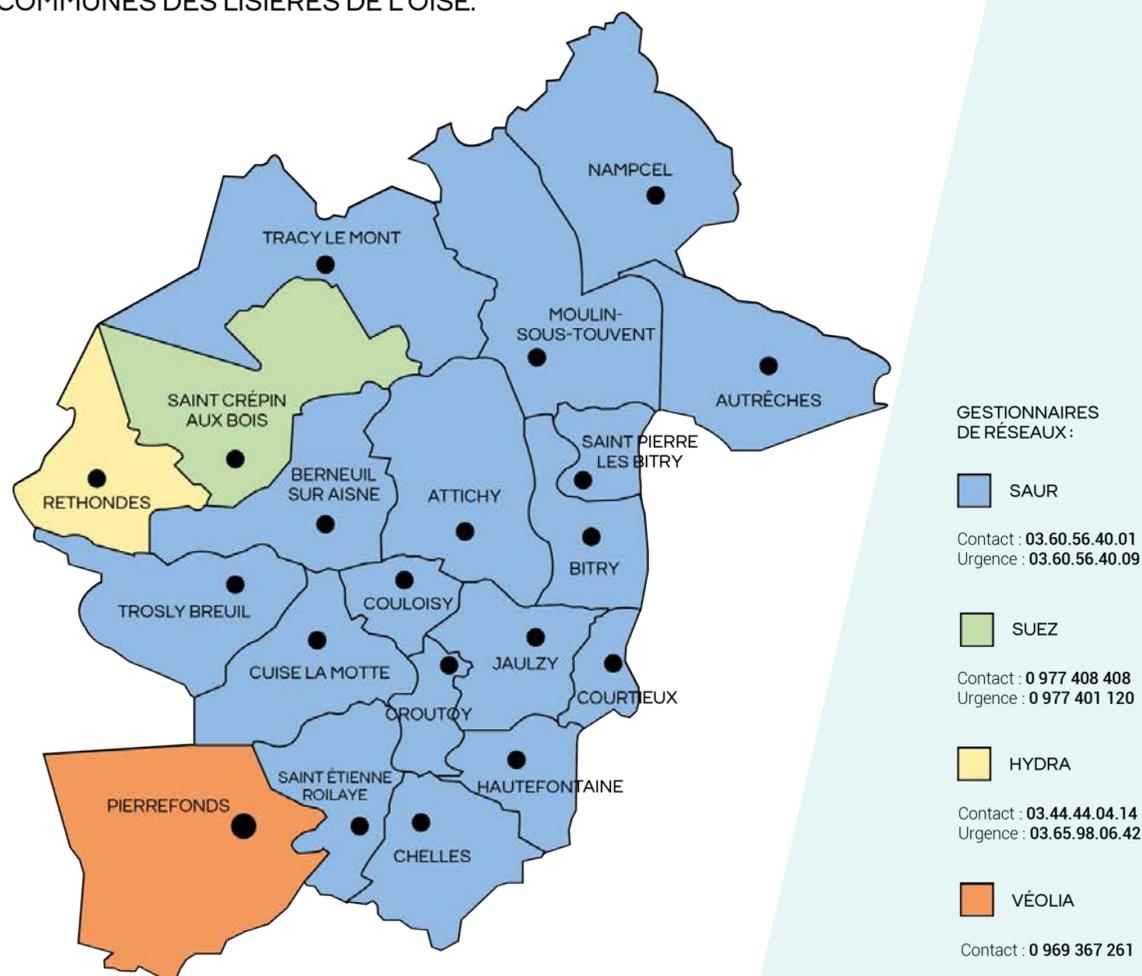
La CCLO exerce les compétences eau et assainissement depuis le 1er janvier 2020. En 2021, ces 2 compétences sont encore gérées dans leur ancien périmètre budgétaire.

La CCLO dispose ainsi de 6 budgets eau.

COMPÉTENCE **EAU POTABLE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LISIÈRES DE L'OISE.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'EAU

- **7 260** ABONNÉS
- **6** CAPTAGES D'EAU POTABLES
- **216**KM DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION



L'ACTIVITÉ DU SERVICE EAU POTABLE EN 2021

Saint-Crépin-aux-Bois :

La commune de Saint Crépin aux Bois connaît depuis plusieurs années un dépassement de la concentration du paramètre « Nitrate ».

Un plan d'action est en cours afin de retrouver une eau de qualité. Un maître d'œuvre a été retenu afin d'étudier le raccordement des réseaux d'eau potable de la commune de St Crépin aux Bois aux réseaux de la commune de Berneuil-sur-Aisne ou de la commune de Rethondes. Des travaux sont planifiés courant 2023.

Pierrefonds :

Le site de production, le réservoir et la surpression de Pierrefonds n'étaient pas équipés de tous les dispositifs de sécurité anti-intrusion. La commune de Pierrefonds, préalablement au transfert de compétence eau à la CCLO avait initié, avec l'ADTO-SAO, un marché de travaux de 155 000 TTC afin de compléter le dispositif existant. Ainsi, des portes anti-effractions, des clôtures et des alarmes ont été mises en place sur tous les sites ainsi que l'ajout de mesures de protection du personnel.

Nampcel, Moulin-sous-Touvent, Autrêches :

Des travaux de même type, visant à renforcer la sécurité des sites d'eau potable ont été entrepris sur les captages et réservoirs des communes de Nampcel et d'Autrêches.

D'autre part, de nombreux renouvellement d'organes sur les réseaux (purges, vannes, ventouses) et sur le réservoir de Nampcel ont été remplacés à neuf. Ces travaux ont induit plusieurs coupures d'eau.

Perspectives pour l'année 2022 :

La CCLO lancera en 2022 une consultation afin de réaliser un diagnostic de son patrimoine afin d'identifier et de définir les priorités de renouvellement et d'investissement sur le territoire.

En 2022 seront effectués les travaux permettant de traiter les eaux de process des sites de production d'eau potable d'Attichy et de Couloisy.



AVANT



APRÈS

ASSAINISSEMENT

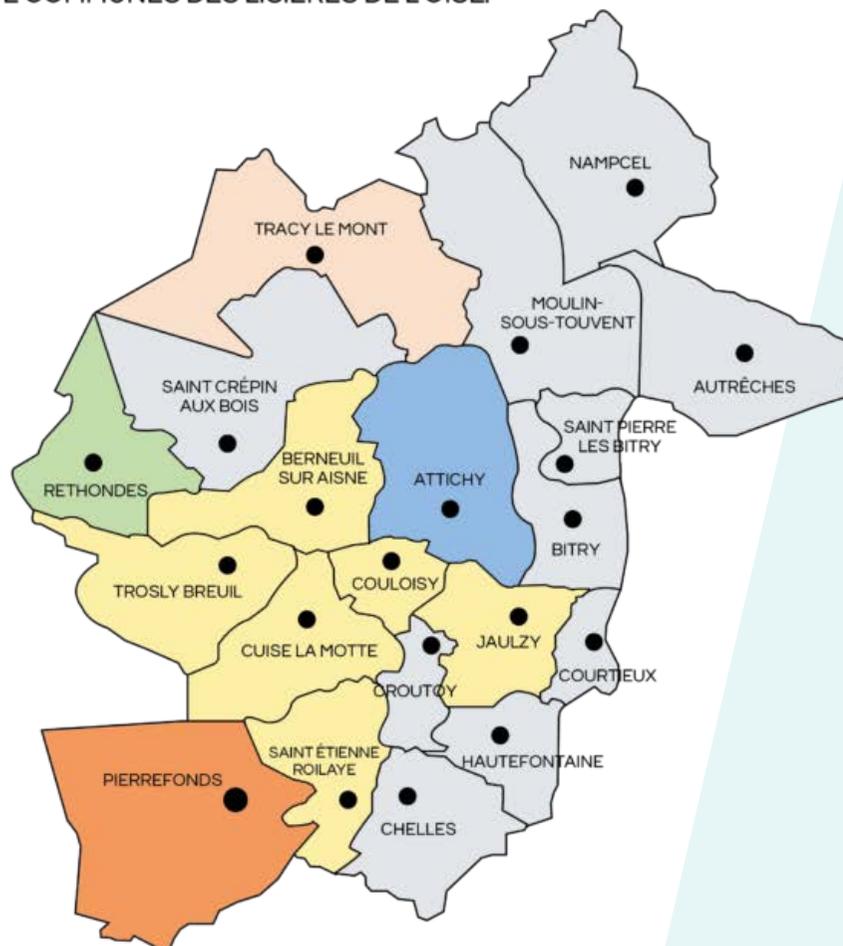
L'assainissement collectif ne concerne qu'une partie du territoire de la CCLO, les plus petites communes étant généralement en assainissement non collectif. On parle d'assainissement collectif en cas de collecte des eaux usées via un réseau en domaine public communément appelé « tout à l'égout » qui permet d'acheminer les effluents vers une station d'épuration des eaux préalablement au rejet en milieu naturel.

La CCLO dispose de 5 budgets assainissement.

LES CHIFFRES CLÉS

- **4 827** ABONNÉS
- SOIT **11 109** HABITANTS
- **4** STATIONS D'ÉPURATION
- **42** POSTES DE REFOULEMENT
- **98** KM DE RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES
- **589 436** M³ D'EAU TRAITÉES
- **148** TONNES DE BOUES D'ÉPURATION PRODUITES
- **15 590** ML DE RÉSEAUX D'EAUX USÉES CURÉS

COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LISIÈRES DE L'OISE.



GESTIONNAIRES DE RÉSEAUX :

- SAUR**
Contact : 03.60.56.40.01
Urgence : 03.60.56.40.09
- SUEZ**
Contact : 0 977 408 408
Urgence : 0 977 401 120
- HYDRA**
Contact : 03.44.44.04.14
Urgence : 03.65.98.06.42
- VÉOLIA**
Contact : 0 969 367 261

ASSAINISSEMENT NON GÉRÉ PAR LA CCLO

Contact du syndicat d'assainissement de Tracy le Val - Tracy le Mont :
03 44 75 20 26
Contact SUEZ : 0 977 408 408

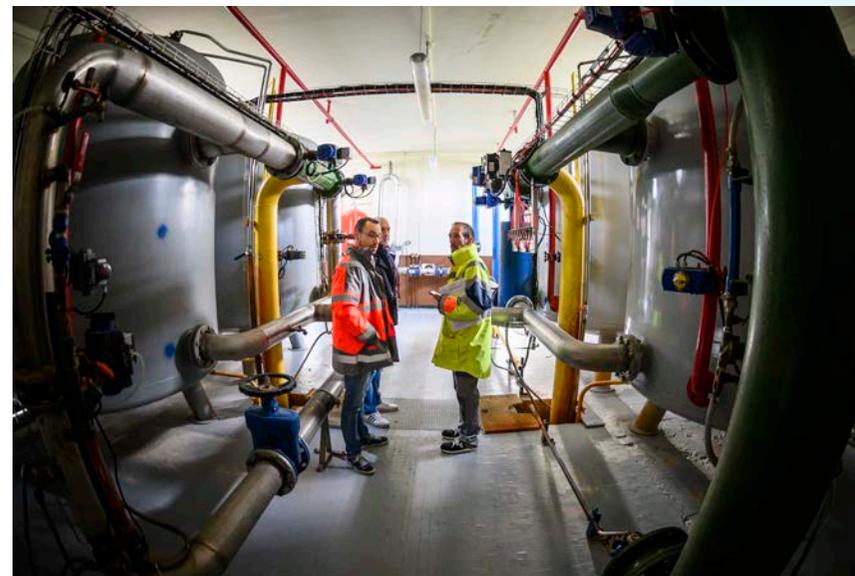
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Contact : 03.44.42.72.25

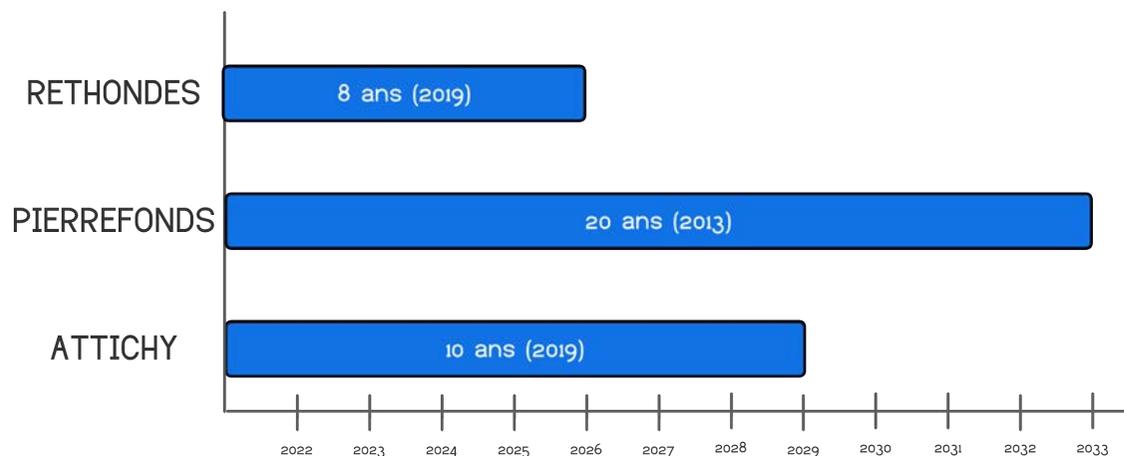
VUE D'ENSEMBLE

Tous les services d'eau et d'assainissement dont la CCLO est aujourd'hui responsable ont été délégués. Plus aucun n'est géré en régie.

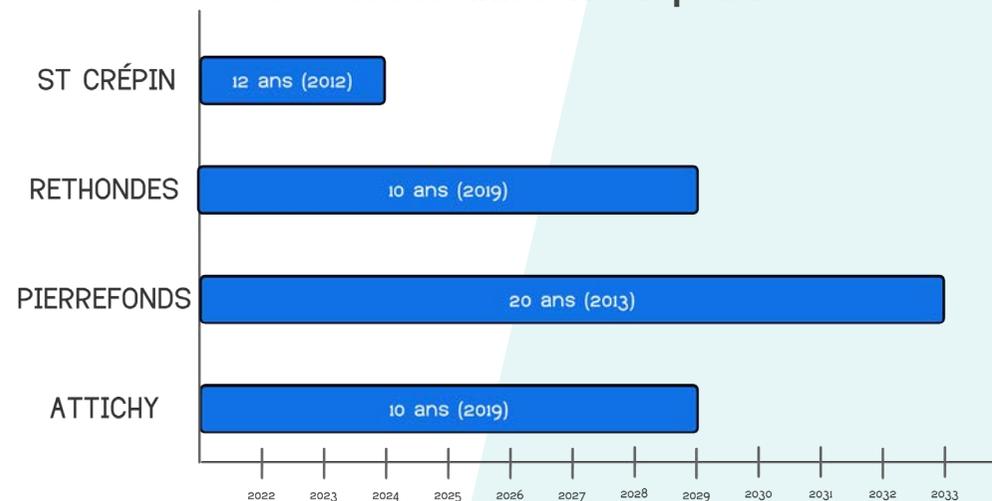
- Plusieurs contrats de délégation de service public (DSP) coexistent sur le territoire, tant pour l'eau que pour l'assainissement ;
- Attichy, Pierrefonds et Rethondes sont chacune sous le régime de contrats de DSP qui leur sont propres pour l'eau potable et l'assainissement ;
- Un contrat de DSP porte sur la seule commune de Saint-Crépin-aux-Bois pour l'eau potable ;
- Les autres communes passeront sous une seule DSP communautaire d'ici 2034.



Durée des délégations de service public assainissement



Durée des délégation de service public eau et assainissement public



CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION DE CUISE-LA-MOTTE

QUELQUES CHIFFRES

- UN MARCHÉ S'ÉLEVANT À **4 000 000 €**
- UN APPORT DE **1 706 400 €** DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE
- UN SOUTIEN DU DÉPARTEMENT DE L'OISE À HAUTEUR DE **350 300 € TTC**
- UNE AIDE DE L'ÉTAT DE **360 000 € TTC**
- UNE CAPACITÉ DE TRAITEMENT PAR TEMPS SEC DE **1 060 M³/JOUR**
- UNE CAPACITÉ DE TRAITEMENT PAR TEMPS DE PLUIE DE **1 615 M³/JOUR**



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



UN TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL EN CONSTANTE ÉVOLUTION



SUPERFICIE
210 KM²



COMMUNES
20



POPULATION
16 786



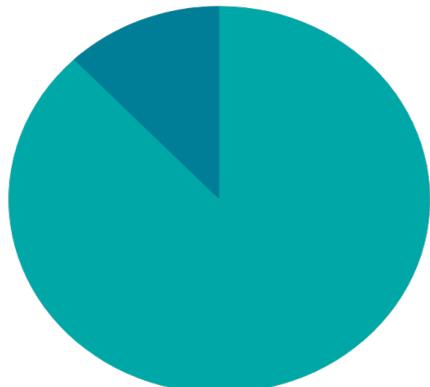
NOMBRE DE MÉNAGES
6450



POPULATION ACTIVE
7792 HABITANTS

L'EMPLOI

Chômage
12.1%



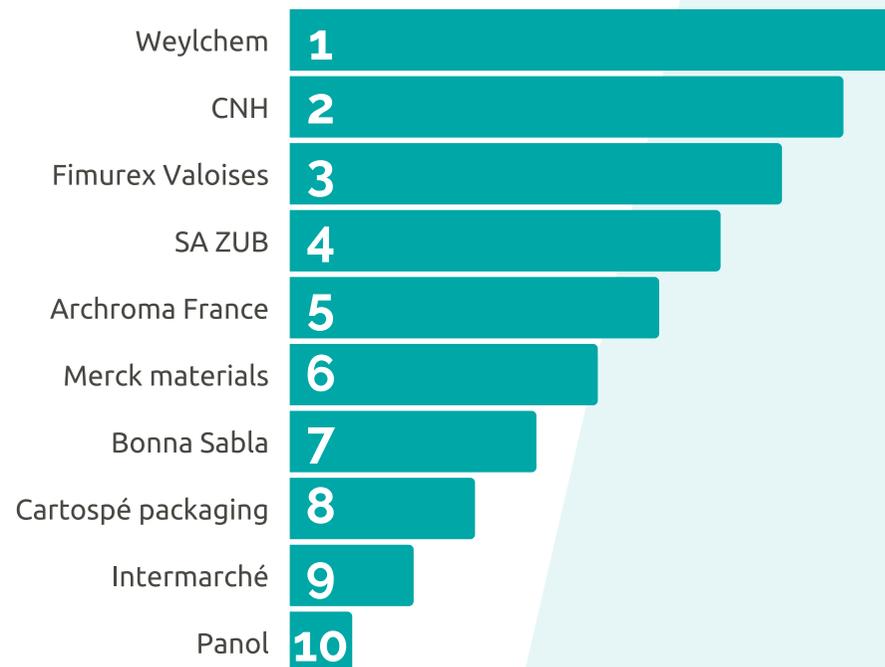
Emplois salariés
87.9%

ET LES JEUNES ?*

163 JEUNES ACCOMPAGNÉS DONT **77** NOUVEAUX
42 EMBAUCHES DURABLES **2** PERMANENCES/SEMAINES
31 ALTERNANTS **15** CONVENTIONS D'INSERTION
29 FORMATIONS **16** RETOURS À LA SCOLARITÉ *

* CHIFFRES DE LA MISSION LOCALE DE COMPIÈGNE

TOP 10 ENTREPRISES DES LISIÈRES



UN TERRITOIRE RÉSILIENT

ANTICIPATION

SE PRÉPARER À LA
GESTION POST-CRISE

ADAPTATION

CONNAÎTRE LES ALÉAS,
VULNÉRABILITÉS ET
DÉPENDANCES

COHÉSION

S'APPUYER SUR UNE CULTURE
PARTAGÉE ET
SAVOIR-FAIRE LOCAUX

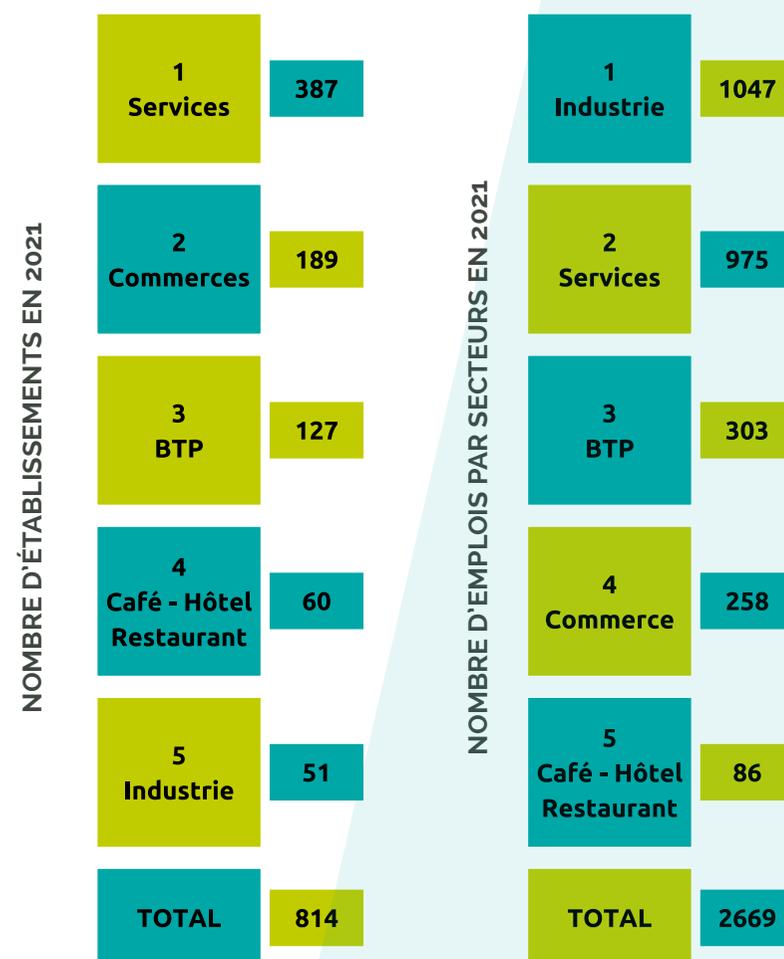
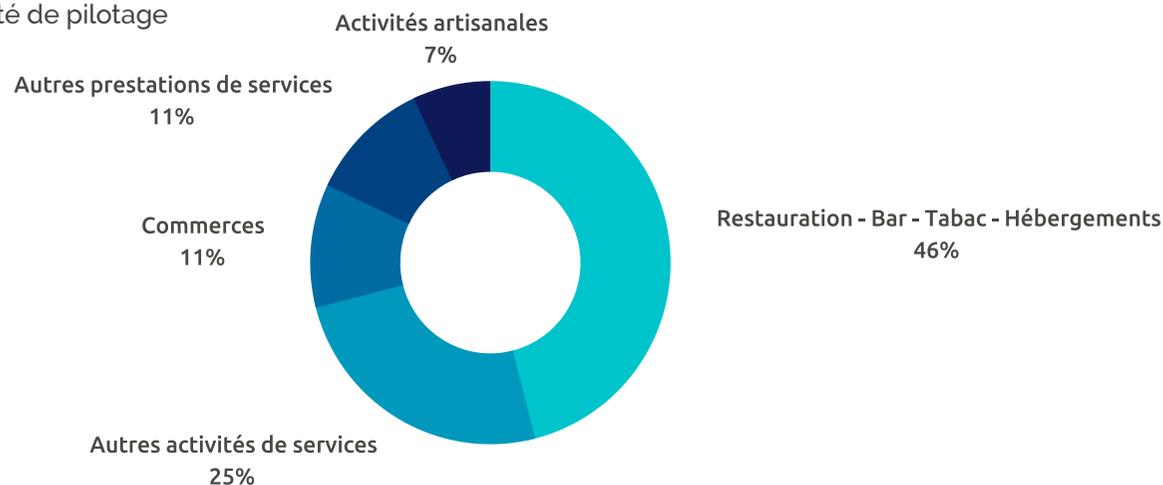
FOND DE RELANCE AUX ENTREPRISES

Les Élu(e)s de la CCLO ont décidé d'octroyer une subvention Fonds de relance jusqu'au 31 décembre 2021, aux entreprises qui avaient bénéficié de la subvention en 2020.

Les entreprises qui ont sollicité les Fonds 1er secours, les prêts revêtent plusieurs statuts (SARL, SAS, microentreprise...), et les types d'activités sont variés (prestataires touristiques, traiteurs, commerces ambulants, magasins de déstockage, instituts de beauté, coiffeurs, boulangers, décorateurs...).

En 2021 :

- **18** entreprises ont bénéficié d'une subvention de 1 000 €, dont 8 renouvellements ;
- **18 000** euros de subventions versées (Entre 2020 et 2021, 34 000 € au total) ;
- **8** comités d'attribution
- **1** comité de pilotage



ENTREPRENDRE AUX LISIÈRES DE L'OISE

Véritable carrefour entre Soissons et Compiègne, la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise continue de prioriser le développement économique, de manière à accroître et renforcer l'attractivité de son territoire.

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT AUX ENTREPRISES

Le service développement économique de la CCLO conseille et accompagne les porteurs de projet entrepreneurial, repreneurs d'activités ou toute entreprise, dans leur processus de développement à travers des rendez-vous individuels, personnalisés et gratuits.

En 2021, 35 porteurs ont été accueillis et/ou conseillés :

- 5 accompagnements ;
- 4 créations, développement ou reprises d'activité ;
- 10 projets ayant sollicité le programme LEADER.

La dynamique entrepreneuriale sur le territoire continue d'être positive, se manifestant par la diversité des projets concrets ou en émergence : à titre d'exemple, l'ouverture du restaurateur-traiteur dénommé « l'Antre-pot » prévue pour le printemps 2022 et dont la location du local a débuté en 2021.

2021 EN CHIFFRES

4 créations d'entreprises

1 activité d'entreprise agrandie

7 emplois créés ou pérennisés

6 porteurs de projet accompagnés

33 rendez-vous

2 Commissions de développement

économique (9 mars et 11 octobre 2021)

AIDE DIRECTE AUX ENTREPRISES

La CCLO participe au financement des dispositifs adoptés par le Conseil Régional des Hauts-de-France pour contribuer au développement des TP, à la création et reprise d'entreprises.

Ainsi, l'aide de la CCLO est fixée à 15 %, avec un plafond de 4 500 € par aide. Afin d'encourager la création d'emplois, la CCLO inclut un dispositif d'appui bonifié pour chaque nouveau poste, avec l'octroi d'une subvention de 1 000 €, plafonnée à 10 emplois créés (contrats à temps plein minimum 12 mois, hors contrat de qualification et de professionnalisation).

L'intercommunalité a versé également **8 000 € pour tous les nouveaux emplois créés**. Soit un total de **9210,72 €** mobilisés dans le cadre de l'aide directe aux entreprises.

Programme européen d'aide au développement des zones rurales, le LEADER a pour but de renforcer le lien social par la dynamisation et la revitalisation du territoire. Le programme LEADER octroie des subventions comprises entre 1 000 et 80 000 €.

Pour rappel, 1 € de subvention publique permet l'obtention de 4 € d'aide attribués dans le cadre de ce programme.

En 2021, ont bénéficié du LEADER :

- 3 acteurs publics (Commune de Moulin-sous-Touvent, Mère mitage Hermitage, Recyclerie l'Anthurium à Tracy-le-Mont) ;

- 2 acteurs privés (M.BACHELLIER propriétaire de la lutherie et Mme VINET, l'atelier des comètes).



Le dispositif proposé par Initiative Oise Est vise tous les types de projet de création et de reprise d'entreprise dans tous les secteurs. Les entreprises peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur à taux zéro, sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, compris entre 1 000 € et 20 000 € et remboursable sur 2 à 5 ans.

En 2021 :

- 7 entreprises du territoire (2 reprises, 4 créations, 1 développement) ont bénéficié des prêts d'honneur à taux zéro d'Initiative Oise Est ;
- Un montant total de 80 000 €.

UN TERRITOIRE EN DEVENIR

UN TERRITOIRE LABELLISÉ

OH LA BELLE VILLE

En 2021, la CCLLO a conclu une convention de partenariat avec le dispositif « Oh la Belle Ville ! », agence de redynamisation des centres-villes et centres-bourgs. Cela a donné lieu à des **diagnostics au sein des différentes communes** de la CCLLO qui disposent de commerces en leur sein.

L'objectif pour l'année 2022 sera de **capitaliser sur ces différents états des lieux, et permettre l'élaboration d'une feuille de route** visant à mettre en place et à promouvoir différents types de manifestations, telles que des **animations, évènements, accompagnement** (...).

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Attirer, installer, innover, simplifier, recruter, assurer la transition écologique : tels sont les six enjeux d'aujourd'hui et de demain que la CCLLO met en œuvre dans le cadre du programme « Territoires d'Industrie ».

En effet, parce que **la CCLLO dispose d'un fort taux d'emplois industriels (28.1%)** et d'une identité manufacturière prégnante, elle a été sélectionnée par l'État pour faire partie de ce programme de redynamisation industrielle à l'échelle nationale.

- Organisation de divers ateliers avec les acteurs industriels du territoire ;
- Réunion du Comité de Pilotage (composé d'Élu(e)s, industriels, acteurs de la formation)
- Étude sur les potentialités de l'hydrogène ;
- Développement de l'écologie industrielle et territoriale ;
- Schéma local de formation et d'enseignement supérieur ;
- Réflexion sur une démarche de communication auprès des collèges du territoire.



DES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Le service de développement économique de la CCLLO a pour but de proposer des solutions immobilières et foncières pour la croissance des entreprises, et permettre ainsi de développer l'ensemble du territoire de façon cohérente et durable.

Dans ce dessein, la CCLLO continue de proposer des terrains à bâtir sur la zone d'Aineau à Jaulzy, et de la zone de la Cense à Tracy-le-Mont. En revanche, à ce jour, tous les locaux détenus par la CCLLO ont été loués.

- 16 prises de contact avec des prospects potentiellement intéressés par des locaux et/ou terrain
- 2 Visites effectuées

L'objectif de la CCLLO pour 2022 sera de tendre vers un taux de remplissage à 100 % de terrains. Les porteurs de projet intéressés, peuvent bénéficier de l'aide directe aux entreprises de la CCLLO et du programme LEADER, sous réserve que leur projet soit éligible aux différents critères de sélection.

En 2021 ont été menés des pistes de réflexion aboutissant sur la fin du mandat :

- Renforcer et pérenniser des zones d'activités (ZA la Cense à Tracy-le-Mont, ZA d'Aineau à Jaulzy, ZA à Attichy, ZA à Berneuil s/ Aisne)
- Renforcer et diversifier l'offre commerciale ;
- Poursuivre les investissements nécessaires à l'attractivité du territoire ;

EN 2021, LE DÉVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT CONTINUE !



Le partenariat conclu avec la CMA reconduit pour l'année 2022, a pour objectif d'accentuer le travail de la CMA sur le territoire de la CCLO, au profit des artisans et commerçants. À cet égard, le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) a réalisé, sur la période et pour notre territoire, 45 immatriculations (en présentiel ou en ligne) dont 33 Micro-entreprises (73 %).

2021, UNE ANNÉE DE CROISSANCE POUR L'ARTISAN « PRENEZ DONC UN SIÈGE » :

« Prenez donc un siège » est un atelier/boutique de restauration et vente de sièges, situé entre Compiègne et Soissons, à Attichy (60) dont l'activité a débuté en décembre 2021. Ce lieu où se mêle création et fait main vous propose :

- Restauration de sièges (carcasse, garniture) avec choix de tissus préalablement sélectionnés et reconnus de maisons françaises ;
- Initiation ou perfectionnement à des cours de tapisserie pour apprendre à restaurer soi-même d'anciens mobiliers le jeudi et le samedi ;
- Achat de fauteuils entièrement rénovés avec la récupération de chutes de tissus .

Suite à la pandémie, l'apprentissage du savoir-faire artisanal et la satisfaction du Do It Yourself (DIY) sont devenus une volonté émergente de beaucoup de Français suite aux changements des mentalités post-confinement :

- Des ateliers de 3 à 6 personnes depuis décembre 2021.
- Des stages d'une semaine.



En 2021 :

- **29** permanences au sein des locaux de la CCLO (le jeudi) ;
- **58** contacts réalisés par les permanences,
dont **25** au sein des locaux de la CCLO ;
- Un atelier numérique (**10** artisans présents) ;
- Un petit déjeuner de l'artisanat (**20** artisans présents)
- Une soirée de remise des chartes qualité (**5** récipiendaires).



66 sièges d'exploitation dont
15 circuits courts

- **16** des **20** communes concernées

- **44 %** en disparition depuis 1998

- **83 %** des chefs d'exploitation et co-exploitants
dont 45 % ont 50 ans et plus



CHIFFRES CLÉS

570

emplois, qui représentent
16 % des emplois du territoire

FOCUS SUR L'AGRICULTURE

LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE LES PLUS REPRÉSENTÉS AUX LISIÈRES



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME



La CCLO gère de façon directe la compétence « aménagement de l'espace communautaire » via un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Elle est également sur le volet Habitat.

LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

La CCLO dispose de différents outils pour l'aménagement du territoire et notamment les Plans Locaux d'Urbanisme, avec l'arrêt de projet de deux PLU communaux : Berneuil S/ Aisne et Tracy-le-Mont.

HABITAT

La compétence « Habitat » est une compétence historique de la CCLO.

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat de la CCLO s'est poursuivie en 2021 avec 21 dossiers accompagnés pour un montant total de travaux de plus de 400 000€ et 195 000 € de subventions dont plus de 28 000€ de subventions par la CCLO.

Afin de renforcer la connaissance du dispositif auprès des artisans du territoire, une présentation du dispositif s'est déroulée lors d'une réunion organisée avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise.

Le partenariat avec l'ADIL a pris de l'ampleur répondant à un vrai besoin pour les administrés et notamment dans l'accompagnement dans le cadre des travaux de rénovation énergétique ou l'obtention de financement.

Une réflexion s'est menée en cette fin d'année 2021 afin de renforcer cet accompagnement.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / FONCIER

Des projets d'aménagement permettent aux élus de dessiner les contours à venir du territoire.

La maîtrise et le recyclage du foncier sont des leviers pour la collectivité. C'est dans ce sens que l'intercommunalité a conventionné avec l'EPFLO sur deux projets sur le territoire de la CCLO, un projet de portage foncier sur la commune de Trosly-Breuil et un projet de recyclage foncier sur la commune de Tracy-le-Mont.

SERVICE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

La capacité d'un territoire de disposer d'outils pour recueillir, traiter, analyser ou gérer est un enjeu majeur pour la mise en œuvre de ses politiques publiques. L'année 2021 a été marquée par une volonté forte de la collectivité de renforcer son ingénierie sur la thématique.

Cette réflexion a poussé les élus du territoire à renforcer le partenariat avec le SIG mutualisé de l'Association du Pays Compiégnois. Ce partenariat se matérialise par une convention de 6 ans avec l'objectif de développer les applications métiers et à terme les applications grand public (urbanisme, réseaux divers, adressage, développement économique...)

Un accompagnement des administrés, une offre importante et diversifiée :

- CAUE de l'Oise 1/mois : Conseil architectural aux particuliers
- Permanence 1/mois : Info Logement en lien avec l'ADIL
- Accompagnement énergétique 1/mois : Conseiller France'Renov

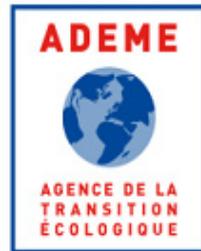
**PRÈS DE 90
PERMANENCES
EN 2021**

PRISE DE COMPÉTENCE

La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise souhaite réfléchir à terme aux orientations à donner au territoire et aux administrés sur le volet de la mobilité.

Ainsi, le 21 janvier 2021, la Communauté de Commune a délibéré pour devenir AOM (Autorité Organisatrice de la Mobilité).

Les 20 communes du territoire ont délibéré favorablement et l'intercommunalité est devenue AOM le 10 mai 2021.



LAURÉATE DU PROGRAMME AVELO

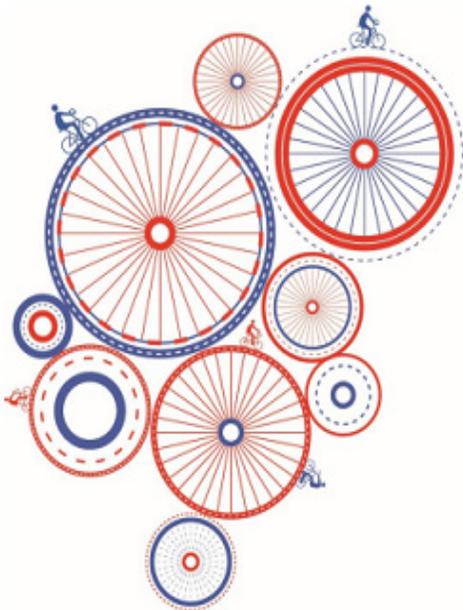
Depuis septembre 2021, la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise est lauréate du programme AVELO 2.

Cet appel à projets porté par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) propose aux collectivités un accompagnement technique et financier pour développer une politique cyclable.

Ce programme permettra notamment à l'intercommunalité de :

- Communiquer sur la mobilité cyclable ;
- Poursuivre la sécurisation des infrastructures ;
- Financer des actions de sensibilisation ;

Le coût total prévisionnel du projet est porté à **92 080,00 €**, l'ADEME apportant son concours à hauteur de **60 %** soit **55 248,00 €**



ENVIRONNEMENT

10

DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DE LA CCLO

Engagée dans sa transition énergétique avec le SE60, la CCLO doit travailler sur les économies d'énergies et le développement des énergies renouvelables.

Une première étape nécessaire est de réaliser un diagnostic des bâtiments de la CCLO afin de déterminer les objectifs définis par l'étude de planification énergétique.

Une étude d'opportunité sur le changement du mode de chauffage du siège de la CCLO a été réalisée en septembre 2021.

Les travaux sont programmés en 2022 avec l'installation d'une chaudière à gaz à condensation et la mise en place d'un zonage visant à optimiser la consommation en adéquation avec le besoin.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les gaz à effet de serre sont aujourd'hui mis en avant dans leur responsabilité concernant le dérèglement climatique.

La CCLO a ainsi réalisé un **BEGES (Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre)** afin de comprendre quelles actions étaient à mettre en place afin de réduire ses émissions. Ces actions porteront sur son champ des compétences et le patrimoine qui lui appartient.

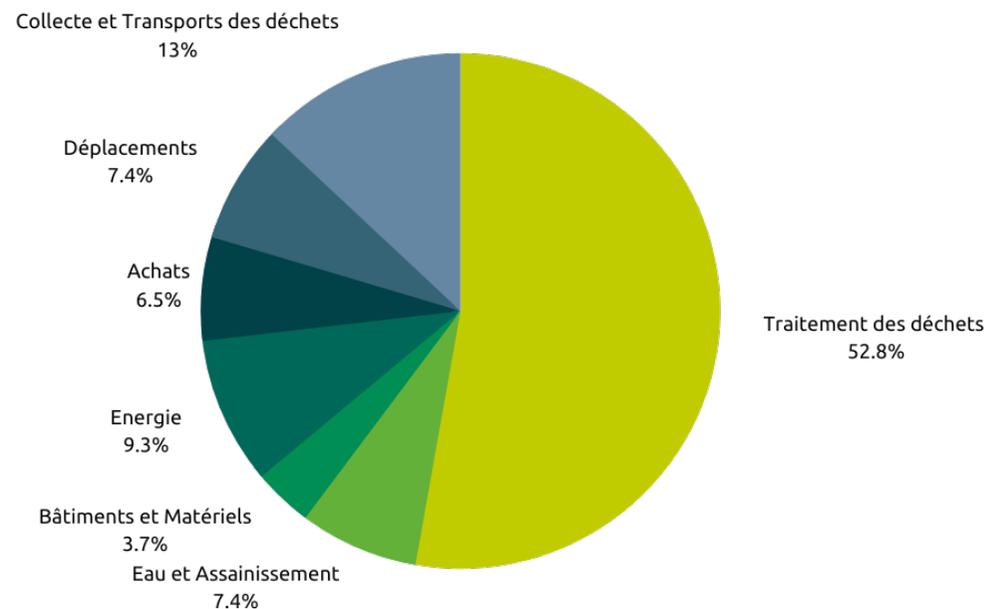
L'année 2019 a été prise en référence du fait de la crise sanitaire. En effet, 2020 fut une année atypique et ne pouvait être représentative de la vie normale du territoire. L'année 2019 devenait donc la dernière année sur laquelle nous pouvions nous baser afin d'établir un diagnostic sincère.

LES DONNÉES D'ÉMISSIONS

Le total des émissions en 2019 était de 3220 t.eq.CO₂ sur le périmètre « Patrimoine et Compétences » de la CCLO, et estimé à 350 000 tonnes.eq.CO₂ sur l'ensemble du territoire de la CCLO.



RÉPARTITION DES GAZ À EFFET DE SERRE ET DES COMPÉTENCES DU PATRIMOINE DE LA CCLO



LES ACTIONS

Sur le périmètre « Patrimoine et Compétences », la contribution majoritaire (57 %) est constituée par le traitement des déchets, le levier principal pour réduire les émissions de GES (gaz à effet de serre) est d'améliorer le tri à la source.

L'augmentation du nombre d'ambassadeurs du tri, pour promouvoir le tri sélectif, est certainement l'action la plus favorable pour permettre une baisse d'émissions de GES.

Concernant les autres contributions, un certain nombre d'actions déjà engagées depuis 2019 vont dans le sens d'une baisse des émissions :

- Baisse de la fréquence de collecte des bacs de tris : -4 t.eq.CO₂
- Vente du local « Voirie » chauffé au fioul : -8 t.eq.CO₂
- Achats de 3 véhicules hybrides ou électriques : -1 à 2 t.eq.CO₂
- L'implémentation graduelle du télétravail sur une journée : -6 t.eq.CO₂

VOIRIE



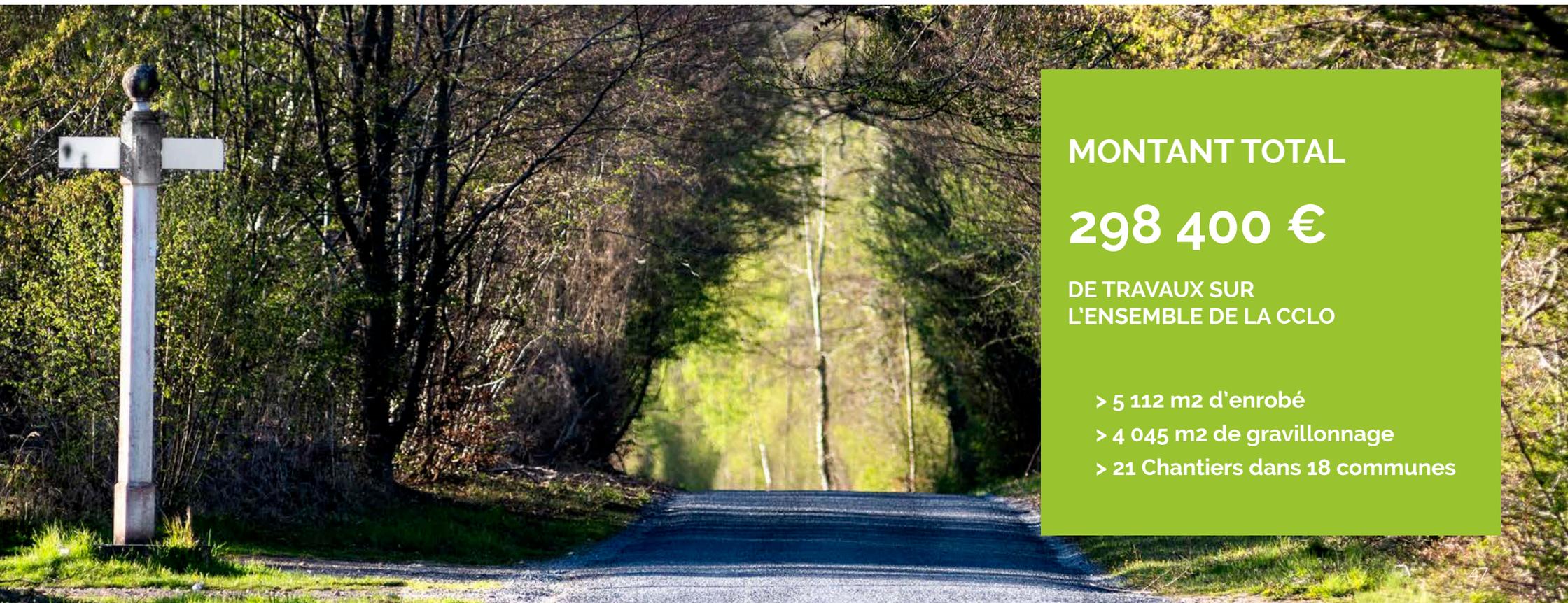
VOIRIE

Le service voirie de la CCLO entretient les 250 km de voirie communale réparties sur 20 communes du territoire et également les espaces verts et voiries de la collectivité.

En 2021, malgré le confinement, le service voirie a assuré, sur les 180 km de voirie hors village, le fauchage des accotements 3 fois par an, l'entretien des saignées (ouvrages d'évacuation des eaux pluviales vers les fossés) et la mise à disposition de 40 T d'enrobée à froid pour le rebouchage des nids de poules.

Le service a également entretenu la voie verte de Courtieux à Cuisse-la-Motte et les espaces verts des deux zones d'activité de Jaulzy et Tracy-le-Mont, du siège de la CCLO et des six monuments du souvenir des deux guerres. Il faut également noter le début de l'ouverture de la voie verte Pierrefonds-Palesne.

Dans le cadre du service partagé, le montage et le démontage des décorations de Noël de 9 communes ont été effectués par le service



MONTANT TOTAL

298 400 €

**DE TRAVAUX SUR
L'ENSEMBLE DE LA CCLO**

- > 5 112 m² d'enrobé
- > 4 045 m² de gravillonnage
- > 21 Chantiers dans 18 communes

SERVICES À LA POPULATION

12

HALTE GARDERIE

Agréée pour 8 à 12 places, la halte-garderie est un mode d'accueil collectif et occasionnel pour tous les enfants âgés de 3 mois à 6 ans.

Ce service est ouvert à toutes les familles du territoire sans exception. Une réservation trimestrielle est possible en fonction des places disponibles.

FONCTIONNEMENT

Deux professionnelles de la petite enfance aménagent confortablement les salles d'accueil et offrent aux enfants des temps d'échange et d'éveil, autour d'activités variées (lecture, langage des signes, travaux manuels...). À Cuise-la-Motte, les enfants peuvent profiter d'espaces extérieurs.

Un dossier d'inscription avec une liste de documents à fournir est disponible auprès de l'équipe encadrante.

Une rencontre avec la responsable de la structure vous permettra de découvrir les locaux, d'échanger sur le développement et les besoins de votre enfant et de découvrir le fonctionnement de la structure.

Les tarifs sont compris entre 0,21 € et 3,40 € de l'heure en fonction des revenus et du quotient familial.



CHIFFRES CLÉS

82 % des enfants ayant fréquenté la halte-garderie sont issus du territoire

48 enfants de **3** mois à **6** ans ont été inscrits

Sur les **48** familles inscrites, **14** ont été facturées à moins d'un euro de l'heure

HORAIRE ET CONTACT

Les lundis, mardis et jeudi de 9h à 17h

Les vendredis de 9h à 16h30

Fermés les mercredis, samedis et dimanches

06 82 58 59 81 / 03 44 90 17 18

haltegarderie@ccloise.com

SERVICES DES SPORTS

La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise gère 3 sites géographiques : un gymnase à Pierrefonds, une piscine découverte à Attichy et un complexe sportif et culturel à Couloisy qui comprend une piscine couverte, un espace forme, une salle polyvalente et 2 salles de réunion.

FRÉQUENTATION EN CHIFFRES EN 2021

Salle de sport

Associations : **1 063**

Primaire : **1 546**

Secondaire : **8 100**

Piscine Marcel Mérigonde

Associations : **6 030**

Primaires : **2 991**

Secondaires : **8 638**

Public : **8 239**

Leçons : **60**

Piscine d'été (Attichy)

Public : **4 451**

CRISE SANITAIRE

Le complexe sportif s'est à nouveau adapté, comme l'année passée, pour contribuer au respect des mesures sanitaires. Il a accueilli les bureaux et commissions communautaires pour offrir la possibilité aux élus de se réunir en toute sécurité.

PERSONNEL DU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL

Plusieurs agents ont été recrutés pour faire face à des départs et à un arrêt maladie, dont un éducateur sportif en février, un agent d'entretien en octobre et un agent technique en novembre.

Les agents se sont investis dans divers travaux d'entretien et de réfections pendant la fermeture du complexe, dû aux conditions sanitaires, qui ont notamment permis l'ouverture de la piscine d'été dans de bonnes conditions le 1er juin.

Le complexe sportif se situe Rue du Collège, 60350 Couloisy.

LA PISCINE D'ÉTÉ

La piscine d'été découverte à Attichy a pu être réouverte contrairement à 2020, pour une période plus longue qu'à l'accoutumée de juin à fin août pour le grand plaisir des usagers.

La piscine se situe Rue Fontaine Aubier, 60350 Attichy.

SERVICES DES SPORTS

LA PISCINE MARCEL MÉRIGONDE

La piscine a été fermée de janvier à début septembre 2021 pour des raisons sanitaires. La piscine a rouvert selon un protocole sanitaire rigoureux, ainsi le public, mais aussi les scolaires et les associations ont pu réinvestir les bassins sous pass sanitaire. 2 compétitions ont pu être organisées par le club de natation et 10 baptêmes par le club de plongée malgré les restrictions sanitaires.



LE COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL DE COULOISY

Les salles de sport qui accueillent habituellement les scolaires du territoire ainsi que les associations n'ont pu être mises à disposition qu'à partir de septembre 2021, à cause des restrictions sanitaires, ce qui a fortement impacté les associations dans leur préparation et les élèves de primaires et secondaires. Nous avons actuellement 28 associations au sein de nos 3 établissements et sur cette année 2021, 10 compétitions ont pu être organisées à domicile.





PORTAGE DE REPAS

La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise accompagne les familles et personnes âgées au quotidien. Faciliter leur vie en zone rurale est l'une de ses priorités.

Le portage de repas à domicile s'inscrit dans une politique de maintien à domicile des personnes âgées en proposant chaque jour à ses bénéficiaires une alimentation variée et équilibrée.

Ce service est opérationnel **365 jours/an** et ne cesse de se développer depuis sa création en 2009. En 12 ans, le nombre de repas distribués par an est passé de **5 000** à plus de **19 000**.

C'est actuellement **13 communes** sur 20 qui sont desservies par le portage de repas (**Attichy ; Autrêches ; Berneuil-Sur-Aisne ; Bitry ; Chelles ; Couloisy ; Cuise-la-Motte ; Croutoy ; Moulin-sous-Touvent ; Pierrefonds ; Rethondes ; Tracy-le-Mont ; Trosly-Breuil**).

Les Attichois, les Cuisiens et les Troslysiens Breillois sont les plus nombreux à en être bénéficiaires.

Comment en bénéficier ?

Ce service concerne les résidents du territoire de plus de 60 ans ou qui, pour des raisons de santé se trouvent dans l'incapacité de se déplacer ou de préparer leur repas. Il peut être sollicité de manière ponctuelle ou permanente.

FONCTIONNEMENT

- > Distribution du lundi au vendredi en véhicule réfrigéré.
- > Des repas peuvent être livrés pour le week-end.
- > Prise en charge par l'aide sociale départementale possible sous certaines conditions.
- > Possibilité de payer par prélèvement automatique.

Le service s'adapte à chaque situation. Nous définissons ensemble la fréquence de la livraison sans aucune obligation quant au nombre de repas ou de durée d'inscription.

La livraison s'effectue tous les matins, du lundi au vendredi, en véhicule réfrigéré. Les repas du samedi au dimanche sont livrés le vendredi et la veille pour les jours fériés.

CARACTÉRISTIQUES

Des menus copieux, complets et équilibrés

> 6,80 € par repas (plats à réchauffer) comprenant 1 entrée, 1 plat principal avec ses légumes, 1 produit laitier + 1 dessert.

En option, vous pouvez choisir 1 potage (0,40 €) et 1 demi-baguette. (0,49€)

> Menus de régime sans sel et diabétique possibles sur demande.



TOURISME

13

OFFICE DE TOURISME

Depuis le 1er janvier 2016, l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise est un EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial). Il est administré par un Comité de Direction composé de 13 membres titulaires et leurs suppléants. Ses statuts ont été approuvés par la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le 29 septembre 2015 (délibération n°2015-133) et révisés en 2020 (délibération n°2020-36).

Tout comme l'année 2020, l'année 2021 a été une année particulière, directement impactée par la crise sanitaire causée par la Covid-19.

Les prestataires touristiques ont été soumis à de nombreux questionnements concernant la situation. L'équipe de l'Office de Tourisme a cherché à les accompagner au mieux en leur apportant des conseils et informations sur la situation sanitaire

Les tendances de consommation touristique ont également évolué, les touristes se tournant particulièrement vers les meublés de tourisme afin d'être en plus grande autonomie durant leur séjour. Les réservations sont de plus en plus souvent réalisées à la dernière minute, nécessitant une grande adaptation et souplesse de la part des prestataires touristiques

Au 31/12/2021, l'Office de Tourisme disposait d'un effectif de 5 personnes. Avec en plus, un saisonnier en haute saison touristique et une équipe de 7 guides conférenciers.

CHIFFRE CLÉS

301 jours d'ouverture

(hors confinement et travaux l'Office de Tourisme aurait dû ouvrir 333 jours, soit 32 jours de fermeture obligatoire).

5 077 visiteurs ont passé la porte de l'Office de Tourisme

(4 605 adultes et 472 enfants de -12 ans)

57 383 nuitées ont été réservées sur le territoire

en 2021 contre 43 118 en 2020



Infos

1 Pl. de l'Hôtel de Ville,
60350 Pierrefonds

03 44 42 81 44

contact@destination-pierrefonds.fr

DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

Lundi au Samedi :

10h - 13h et 14h -18h

Dimanche et jours fériés :

10h30-13h et 14h30-18h

DU 1ER OCTOBRE AU 31 MARS

Lundi : 14h à 17h

Mardi au samedi :

10h à 13h et 14h à 17h

Fermé le lundi matin et le dimanche

www.destination-pierrefonds.fr

AMÉNAGEMENT ET VALORISATION DU PATRIMOINE

VOIE VERTE PIERREFONDS - PALESNE

En 2021, les travaux de la voie verte reliant Pierrefonds à Palesne se sont poursuivis avec la réalisation de 2 km de voie et la pose de barrières de sécurité en zone hors ABF (architecte des bâtiments de France) praticable depuis en octobre 2022.

GÉOSITE CUISIEN

De juin à septembre 2021, des visites guidées du géosite ont été organisées par l'Office de Tourisme de Pierrefonds. Au total, **64** personnes y ont participées dont **42** adultes et **22** enfants.



15 JUILLET 2021

ÉVÈNEMENT « PARTIR EN LIVRE »

Dans le cadre de la 7e édition de la manifestation « Partir en Livre » qui se déroulait partout en France, du 30 juin au 25 juillet 2021, avait pour thème « Mer et merveilles ».

À cette occasion, un partenariat avec la médiathèque de Cuise-la-Motte a été mis en place avec 4 sessions spécifiques : 1 à la halte-garderie, 1 tout public, 2 au centre aéré et 1 au foyer de l'ARCHE.

Au total, 71 personnes ont participées aux sessions avec 23 adultes et 48 enfants.

RANDOVIEW (GOOGLE) avec Christophe Courcaud et Oise Tourisme

Le projet RandoView, c'est : **UNE AMBITION !** Celle de numériser les plus beaux parcours de randonnées de l'Oise (à pied –à vélo –en canoë) pour les valoriser sur les dispositifs Google (Maps, StreetView...).

L'objectif est de découvrir plus de **1 000 km** de chemins inscrits au PDIPR sur 3 ans et de générer au total presque **1 500 000 images**.

Réalisation juin 2021 et automne 2021 : Oise Tourisme a missionné Christophe Courcaud

- Possibilité de trouver les chemins de randonnées de la CCLO et de l'ARC inscrits PDIPR sur Google StreetView en 360°
- Environs 350 km de chemins de randonnées et de voies-vertes

ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNÉES

Marché public :

Obtenu par l'association des Brigades Vertes située à Courtieux

Valable pour 4 ans : 2021 à 2024

- Entretien effectué une fois par an par la CCLO (courant mai)
- Le reste du petit entretien est à la charge de la commune
- Convention à revoir cet automne pour les communes concernée



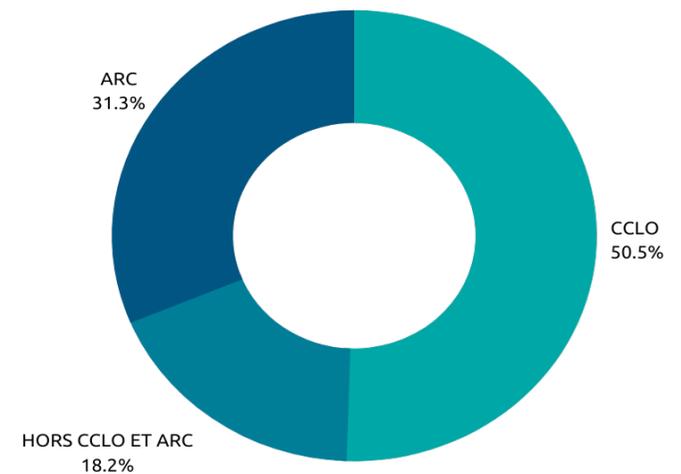
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



112

visiteurs ont participé aux journées européennes du patrimoine. Ces journées ont eu lieu le samedi 18 et le dimanche 19 septembre. Deux stagiaires du BTS Tourisme du Lycée Charles de Gaulle, habitant Rethondes et Attichy, sont venues en renfort.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE VISITEURS



CULTURE

14

CULTURE

L'année 2021 a été l'année de la reprise des activités culturelles sur notre territoire.

4 évènements majeurs ont donc eu lieu au cours de cette année : Monumental Tour, la pièce de théâtre Don Quichotte, Branche et Ciné, Le Cabaret du Poilu.



DON QUICHOTTE
 Jean-Christophe Lanièce, baryton
 Igor Bouin, baryton
 Flore Merlin, piano
DIMANCHE 21 NOVEMBRE - 16H
NAMPCEL
 Salle des fêtes
 Réservations : 03 44 40 17 10

Vendredi 8 octobre 2021

20h30 Complexe sportif et culturel intercommunal de Couloisy



Réservations du 1 au 30 septembre au 03 44 42 72 25
 Nombre de places limitées
 Pass sanitaire ou test PCR négatif obligatoire
 Protocole sanitaire à respecter selon réglementation en vigueur



COMMUNICATION

15

COMMUNICATION

LA PAGE FACEBOOK

La page Facebook des Lisières de l'Oise demeure très efficace en 2021. Avec un suivi régulier de celle-ci, **certaines publications peuvent toucher plus de 2 000 personnes en moins d'une semaine**. C'est un outil simple et pratique qui permet de diffuser rapidement une information et de créer un lien avec les habitants du territoire.



Communauté de Communes des Lisières de l'Oise

1,8 K J'aime • 2,2 K followers



LES CHIFFRES CLÉS FACEBOOK 2021

91 819

impressions sur l'année

5 237

visites

218

mentions «J'aime»

LE MAGAZINE COM'VOUS #2

Sortie du magazine COM'VOUS de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise sous une nouvelle identité. Il s'agit ici d'une refonte de la charte graphique et d'un nouveau titre. L'objectif du numéro #2 est de mettre en avant le quotidien des acteurs de notre territoire. **Nous avons choisi un rythme de parution de 2 numéros/an avec comme titre « Au fil des Lisières ».**



LES SITES INTERNET

Les Lisières de l'Oise possèdent 3 sites internet distincts : le site institutionnel, le forum des associations ainsi que C'local.

Le **site institutionnel**, **ccloise.com**, principale vitrine, il détaille et explique le fonctionnement notre Communauté de Communes et apporte des informations pratiques à nos habitants (**20 000 visites/an** sur notre site internet).



Notre plateforme de **e-commerce**, **C'Local**, lancée également pendant la crise sanitaire afin de venir en aide aux artisans et commerçants du territoire (**4 000 visiteurs** en janvier 2021).



L'objectif étant la simplification, notre vision est de mutualiser ces 3 plateformes afin de faciliter la navigation. L'idée est d'avoir une seule interface, plus intuitive et plus efficace pour apporter une réponse rapide et fiable à l'ensemble des utilisateurs.

FORUM DES ASSOCIATIONS DE LA CCLLO



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le **forum des associations**, propose une alternative numérique aux associations du territoire pour **accroître leur notoriété et attirer de nouveaux adhérents**.

Sur ce site internet, les associations peuvent directement s'inscrire sur l'annuaire en entrant leurs coordonnées.

Les habitants du territoire peuvent également retrouver l'agenda de toutes les activités des associations, toutes les actualités ainsi que les aides tels que le Pass' Permis et le Pass'Permis Citoyen.

LES LIENS DES DIFFÉRENTS SITES INTERNET :

<https://ccloise.com>

<https://forumdesasso-ccloise.com/>

<https://c-local-oise.com/>

ASSOCIATION DU PAYS COMPIÉGNOIS

15



L'association du Pays Compiégnois (APC) est une structure de coopération entre la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise (CCLO), l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC), et la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées (CCPE). Il ne s'agit pas, par ce regroupement, de créer une structure administrative supplémentaire, mais de permettre aux communes de définir ensemble leurs projets de développement. Le Grand Compiégnois correspond donc à une réalité en termes de bassin de vie et d'emplois. Elle permet de mener des projets à une échelle plus grande en profitant de la complémentarité de ces trois territoires. La complémentarité et la continuité entre nos

territoires ont conduit à proposer une même destination pour les touristes. Cette construction commune s'est concrétisée ces derniers mois avec la définition d'une identité commune : nom, logo, site internet en construction... C'est une manière de rendre nos offres encore plus attractives pour les visiteurs et de faire des économies en mutualisant les coûts. En complément, un ambitieux plan d'investissement (CRTO) a été présenté en 2021 et va être signé avec la Région pour renforcer le poids des demandes de subventions (illumination du château de Pierrefonds, voies cyclables, projets privés...).

L'APC en quelques chiffres

- **3** INTERCOMMUNALITÉS
- **61** COMMUNES
- **120 000** HABITANTS
- **51 400** EMPLOIS
- **40 %** DE SURFACES FORESTIÈRES

MEMBRES DU BUREAU DE L'APC

Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées

| NOM | Fonction APC |
|--|-----------------|
| MERCIER Sophie <i>Présidente de la CCPE</i> | Vice Présidente |
| WASYLYZYN Ivan <i>Maire de Grandfresnoy</i> | Secrétaire |

Agglomération de la Région de Compiègne

| NOM | Fonction APC |
|---|----------------|
| HELLAL Bernard <i>Maire de Margny lès Compiègne</i> | Vice Président |
| MARINI Philippe <i>Maire de Compiègne, Président ARC</i> | Président |
| PICART Claude <i>Maire de Nery</i> | Trésorier |

Communauté de Communes des Lisières de l'Oise

| NOM | Fonction APC |
|---|--------------------|
| VALENTE LE HIR Sylvie <i>Présidente de la CCLO</i> | Vice Présidente |
| SUPERBI Franck <i>Maire de Bitry</i> | Secrétaire adjoint |

Membres associés

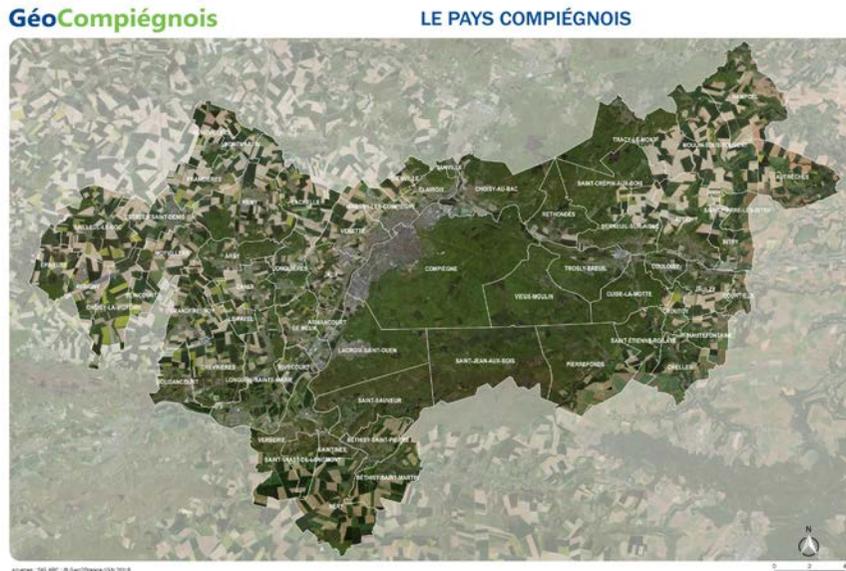
| NOM |
|---|
| CARLIER Danièle <i>Conseillère Départementale</i> |
| DE FIGUEIREDO Sandrine <i>Conseillère Départementale</i> |
| DESESSART Jean <i>Conseiller Départemental</i> |
| DE VALROGER Éric <i>Conseiller Départemental</i> |

| |
|---|
| FONTAINE Anne Sophie <i>Conseiller Régional</i> |
| Miquel Martine <i>Conseiller Régional (Suppléante)</i> |

Un travail commun inédit autour des forêts

Le dépérissement de nos forêts et le besoin d'échanges autour du sujet ont motivé la construction en 2021 d'une démarche commune entre les collectivités et l'ONF. Le principe est d'animer une large concertation avec les élus des communes, les associations, les propriétaires privés, les représentants des usagers, les acteurs du tourisme... L'objectif final est d'établir un plan d'actions en 2023. 4 thématiques ont été identifiées et des pistes d'actions sont explorées :

1. « Préserver la biodiversité et gérer durablement le massif »
2. « Accueillir tous les publics en forêt »
3. « Valoriser durablement les ressources forestières »
4. « Accroître les connaissances, se former, s'informer »



Territoires d'industries pour accompagner nos entreprises

Le programme vise à accompagner nos entreprises dans leurs projets et à trouver des synergies à l'échelle du Pays Compiégnois, où l'industrie représente un quart des emplois (ce chiffre est de 29 % sur la CCLO).

De belles actions ont illustré en 2021 cette approche partenariales : la création de l'école de production (dans laquelle une quinzaine d'entreprises locale est engagée) et les travaux nécessaires sur la voie ferrée entre la plateforme chimique de Lamotte et Compiègne (montage de plus de 10,3 Millions € bouclé en décembre entre l'État, la Région, SNCF Réseau, Weylchem et le SMDO).

Pour structurer une filière potentielle autour de l'hydrogène, l'APC a lancé en 2021 une étude par un bureau spécialisé.

L'objectif est de sortir le projet le plus intéressant possible pour la douzaine d'entreprises industrielles et logistiques intéressées.

À terme, le but est de sortir un projet global (site de production, sites de distributions et achat véhicules) porté par des entreprises privées, en bénéficiant des aides actuelles sur cet enjeu d'avenir.

Le programme vise également à avoir des approches transversales comme la promotion des métiers de l'industrie. La présence à des événements et un dialogue avec les industriels et les organismes de formation ont permis de sensibiliser et d'orienter l'action des prochains mois vers les collègues.



4, voie Industrielle
ZI les Surchens
BP 05 - 60350 Attichy
contact@ccloise.com
03 44 42 72 25

FACEBOOK
www.facebook.com/CCLOISE
SITE INTERNET
www.ccloise.com

Réalisée par Amélie
Voerman, Responsable
Communication, Mathilde
Maillard et Théo Pierroux
Assistant(e)s Communication



Communauté de Communes
des **Lisières de l'Oise**

Crédits photos : Oise Tourisme - Gil Giuglio